

TABLE DES MATIÈRES

01 BILAN-FAIM 2021

02 RECOMMANDATIONS EN
MATIÈRE DE POLITIQUES

03 MÉTHODOLOGIE

04 REMERCIEMENTS



01

BILAN-FAIM 2021



Please help Environment Canada
and the environment by
recycling this box for reuse.

BILAN-FAIM 2021 : PETITE HISTOIRE DE DEUX TENDANCES

« Au début de la crise de la COVID-19, nous avons constaté une baisse de la demande pour notre service grâce à l'aide financière gouvernementale généralisée. Par contre, aujourd'hui, de nouvelles personnes n'ayant jamais visité de banque alimentaire font appel à nos services. »

Répondant au sondage, Terre-Neuve-et-Labrador

Les deux dernières années ont été mouvementées.

Dans notre Bilan-Faim de 2019, nous avons fait état de la situation en utilisant la formule « une bonne et une mauvaise nouvelle ». La bonne nouvelle était que le recours aux banques alimentaires s'était stabilisé et que la faim et la pauvreté reculaient. La mauvaise nouvelle était qu'un nombre grandissant d'adultes vivant seuls, de personnes handicapées et de personnes âgées dépendait de banques alimentaires pour joindre les deux bouts. Une économie forte jumelée à des politiques sociales positives font avancer la lutte contre la pauvreté. Toutefois, une augmentation rapide du coût de la vie, un marché immobilier en constante inflation qui fait exploser le coût des loyers autant en zones urbaines que rurales et la stagnation des salaires ont fait en sorte que les personnes ayant de la difficulté à s'intégrer au marché du travail ont été laissées pour compte. Les progrès réalisés nous donnent espoir, mais l'effet d'une possible récession sur les personnes vivant déjà dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire croissantes est pour le moins préoccupant.

Ce que nous n'avions pas prévu, c'était une pandémie mondiale. Les répercussions économiques de la COVID-19, sans parler de son incidence sur la santé, étaient imprévisibles. Lorsque les confinements ont été imposés et que les taux de chômage ont grimpé en flèche du jour au lendemain, on s'inquiétait beaucoup de la manière dont nos communautés, ainsi que les banques alimentaires, composeraient avec la crise.

C'est alors que la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a été mise en place. Les personnes dont la situation économique était précaire avaient droit à une prestation de 2000 \$ par mois, et ce, avec une rapidité et une facilité sans précédent. Bien que les banques alimentaires de certaines régions, les grands centres urbains par exemple, aient tout de même connu une hausse de fréquentation durant cette période, cette mesure a probablement évité à elle seule un recours étendu aux

banques alimentaires. Pour utiliser une expression chère à la communauté médicale, la PCU avait temporairement « aplati la courbe » du recours aux banques alimentaires.

En raison de la COVID-19, nous n'avons pas été en mesure d'effectuer notre sondage Bilan-Faim en mars 2020. Les exigences en matière de distanciation sociale et les autres mesures de sécurité nous ont empêchés d'appliquer nos procédures habituelles de collecte de données, il nous a donc été impossible d'effectuer un compte complet de l'achalandage de nos banques alimentaires pour ce mois. Pour pallier ce manque, nous avons publié un rapport intitulé *Les banques alimentaires face à la crise de la COVID-19 – Un aperçu national*, qui a étudié un vaste échantillon de notre réseau pour sonder l'impact de la COVID-19 sur la demande et l'offre des banques alimentaires et sur la manière dont le réseau de banques alimentaires s'est adapté à cet événement historique.

Le rapport nous a permis de montrer l'incidence positive que peut avoir un programme de type revenu de base lorsqu'il est implanté à l'échelle nationale, et le potentiel d'une telle initiative pour réduire l'insécurité alimentaire et le recours aux banques alimentaires. La majorité des banques alimentaires ont constaté une baisse d'achalandage, qu'elles ont attribué à l'augmentation du soutien financier que reçoivent leur clientèle de la part du gouvernement.



Toutefois, le rapport a aussi révélé le nombre de personnes vivant en situation précaire, surtout dans les régions ayant subi une vague importante de chômage lié à la pandémie. Alors que la PCU tirait à sa fin mais que la pandémie ne semblait pas prête de se terminer, nous étions préoccupés par la perspective de devoir aider une marée de nouveaux clients touchés par les pertes d'emplois, en plus d'avoir à maintenir le soutien de longue durée pour répondre aux besoins créés par des décennies d'érosion des efforts provinciaux en matière d'aide sociale.

« LA TEMPÊTE PARFAITE » : LA COMBINAISON EXPLOSIVE DE LA HAUSSE DU PRIX DES ALIMENTS ET DES LOGEMENTS ET DE LA BAISSÉ DES REVENUS

« Il est rare que les Canadiens et les Canadiennes soient touchés simultanément par une hausse du chômage, ainsi que des coûts de la nourriture et du logement. C'est ce qui arrive actuellement et la population canadienne en subit la pression. »

Dr Sylvain Charlebois

Au printemps 2021, le Dr Sylvain Charlebois, directeur principal du Agri-Food Analytics Lab de l'Université Dalhousie a formulé un avertissement à l'effet qu'une « tempête économique parfaite » se profilait à l'horizon. Il soulignait que la combinaison d'un taux de chômage élevé, d'une inflation rapide du coût des aliments et de l'augmentation du coût des logements mettraient à l'épreuve la capacité des Canadiens et des Canadiennes à joindre les deux bouts au cours de la prochaine année.¹ **En mars 2021 seulement, les banques alimentaires canadiennes ont reçu la visite de 1,3 million de personnes – une augmentation d'environ 20 pour cent par rapport à 2019.** Des revenus bas et la stagnation des salaires, la hausse des prix de la nourriture et le marché du logement en constante inflation partout au pays ont porté le niveau de besoin pour ce type de ressources à un point qui n'avait pas été observé depuis la récession de 2008.

PETITE HISTOIRE DE DEUX TENDANCES

Bien que les raisons poussant les personnes à se tourner vers les banques alimentaires étaient similaires partout au pays, les profils des utilisateurs variaient d'une région à l'autre. Les banques alimentaires des grands centres urbains ont constaté une très grande augmentation des visites en raison du chômage en lien avec la pandémie. Ils étaient aussi plus susceptibles d'accueillir des personnes provenant de groupes racisés, ce qui démontre une fois de plus la manière dont la pandémie a amplifié les problèmes d'inégalité systémique dans notre société.

Les banques alimentaires des plus petits centres urbains accueillent quant à elles beaucoup de personnes handicapées et de personnes âgées, deux groupes éprouvant des difficultés en raison de la stagnation des revenus et de la montée en flèche du coût de la vie. Notamment, ceux et celles qui bénéficient de prestations d'invalidité provinciales vivent avec un revenu qui, si l'on considère l'inflation générale, **est en baisse de 10 pour cent par rapport à celui d'il y a 30 ans.**

Ces deux différentes tendances en matière de besoins sont sans précédent. Des changements importants de politiques doivent être appliqués pour éviter que cette situation ne s'aggrave.

¹ Voir <https://retail-insider.com/retail-insider/2021/04/food-affordability-in-canada-becoming-the-perfect-economic-storm-sylvain-charlebois/> (en anglais seulement)

LES BANQUES ALIMENTAIRES DU PAYS CONTINUENT DE S'ADAPTER.

Bien que ces tendances soient inquiétantes, les banques alimentaires ont prouvé une fois de plus qu'elles sont capables d'innover et de s'adapter rapidement aux besoins changeants de leurs communautés. Non seulement elles ont modifié leurs modèles de service pour se conformer aux directives de santé publique (par exemple en offrant la livraison à domicile au besoin), mais elles ont aussi permis à leur clientèle d'avoir accès à de l'aide plus fréquemment. L'un des exemples les plus inspirants de cette capacité d'adaptation a été démontré dans les communautés autochtones, où les banques alimentaires franchissent un pas de plus en facilitant un meilleur accès aux aliments traditionnels, un élément essentiel pour assurer la sécurité alimentaire des populations autochtones.

Grâce au soutien généreux de personnes et d'entreprises et à de nouveaux partenariats avec le gouvernement, les banques alimentaires ont été en mesure d'améliorer leur capacité à fournir de la nourriture directement aux personnes durant la pandémie. Toutefois, d'importants changements sur le plan des politiques sociales sont nécessaires pour réduire les inégalités systémiques qui ont été, et continuent d'être, amplifiées par la crise de la COVID-19, et pour remédier aux problèmes engendrés par des décennies de négligence en matière de politiques sociales qui touchent les personnes les plus vulnérables de notre société. En travaillant ensemble, nous pouvons réaliser notre vision d'un Canada où personne ne souffre de la faim

C'EST AVEC RESPECT QUE NOUS SOULIGNONS QUE LA TERRE SUR LAQUELLE NOUS AVONS ÉLABORÉ CE RAPPORT SE TROUVE SUR LE TERRITOIRE TRADITIONNEL DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUITS ET DES MÉTIS, ET NOUS RECONNAISSONS LEUR HISTOIRE ET LEURS CULTURES DIVERSES. NOUS NOUS EFFORÇONS D'ÉTABLIR UN PARTENARIAT FONDÉ SUR LE RESPECT AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES PENDANT NOTRE QUÊTE DE GUÉRISON COLLECTIVE ET D'UNE RÉCONCILIATION VÉRITABLE. POUR ÊTRE PLUS PRÉCIS, CE RAPPORT A ÉTÉ ÉLABORÉ À OTTAWA, SUR LE TERRITOIRE TRADITIONNEL NON CÉDÉ DU PEUPLE ALGONQUIN, ET À TORONTO, SUR LE TERRITOIRE TRADITIONNEL DES WENDAT, DES ANISHNAABEG, DES HAUDENOSAUNEE, DES MÉTIS ET DES MISSISSAUGAS DE LA PREMIÈRE NATION DE NEW CREDIT.



CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Depuis 2019, les visites des banques alimentaires ont augmenté de plus de 20 pour cent, avec plus de 1,3 million de visites durant le mois de mars 2021.

Après la décroissance initiale de l'achalandage au début de la pandémie, on a constaté une nouvelle hausse des taux d'utilisation en juin 2020. La hausse des visites des banques alimentaires a coïncidé avec la fin de la PCU, le maintien des mesures de confinement et la hausse du chômage découlant de la pandémie. Une grande partie de cette croissance est attribuable à un plus grand nombre de personnes devant effectuer des visites plus fréquentes aux banques alimentaires en raison de l'incidence combinée d'une baisse de revenu et d'une hausse abrupte du coût de la vie.

Les enfants représentent un tiers des usagers des banques alimentaires

Bien que le pourcentage d'enfants ayant recours aux banques alimentaires diminue tranquillement, ils sont encore largement surreprésentés par rapport à la population générale. Même si des prestations de soutien du revenu telles que l'Allocation canadienne pour enfants ont été utiles pour amortir l'impact économique de la pandémie, les coûts élevés liés à la subsistance d'une famille, en plus du chômage et de la hausse du coût de la vie, rendent les ménages avec enfants vulnérables à la pauvreté et à la faim.

Les adultes vivant seuls demeurent les types de ménages ayant le plus souvent recours aux banques alimentaires.

Les adultes vivant seuls représentent 46 pour cent des personnes visitant les banques alimentaires. Même si des mesures temporaires de soutien du revenu telles que la PCU ont probablement contribué à réduire le nombre d'adultes vivant seuls qui ont recours aux banques alimentaires, bon nombre d'adultes sans emploi vivant seuls ont peu d'autres options que l'aide sociale en matière de soutien du revenu. Les niveaux de revenu des adultes vivant seuls en bénéficiant de l'aide sociale sont extrêmement bas, les situant environ à la moitié du seuil de pauvreté officiel.

La hausse des besoins n'a pas été uniforme partout au pays.

En mars 2021, environ 47 % des banques alimentaires ont déclaré une baisse des visites, alors qu'un quart ont constaté des augmentations de l'achalandage de plus de 50 %. Près d'une banque alimentaire du réseau sur sept a vu le nombre de visites plus que doubler au cours des deux dernières années. Le taux de croissance dépendait souvent de la taille du centre urbain où se trouvaient les banques alimentaires.

Nombre de visites en mars 2021

1 303 997

Changement par rapport à 2019 en %

20,3 %

Pourcentage d'utilisateurs de banque alimentaire qui sont des enfants

33,3 %

Pourcentage de la population générale qui sont des enfants²

19,1 %

² Statistique Canada. (29 septembre 2021) *Tableau 17-10-0005-01 – Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe*. Tiré de : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000501&request_locale=fr

Les banques alimentaires des grands centres urbains constatent une nouvelle vague de besoin.

Les banques alimentaires des grands centres urbains (100 000 habitants et plus) étaient beaucoup plus susceptibles de voir les besoins augmenter, et 28 pour cent des banques alimentaires de ces régions ont vu le nombre de visites plus que doubler par rapport à 2019. Les clients de ces régions ont tendance à :

- avoir besoin d'aide à cause de pertes d'emploi ou de réduction des heures de travail;
- être issus de communautés racisées;
- faire partie de ménages biparentaux avec enfants.

Un important besoin sous-jacent persiste dans les petits centres urbains et les régions rurales, alors que les personnes handicapées et les aînés sont aux prises avec une hausse rapide du coût de la vie.

Bien que l'impact économique de la pandémie ait frappé plus violemment les grands centres urbains, on observe depuis longtemps une tendance à l'augmentation du nombre de personnes âgées et handicapées qui fréquentent les banques alimentaires. En plus du fait que la nouvelle vague de besoins est étroitement liée à la hausse du chômage en raison de la pandémie, ceux qui sont moins aptes à travailler ont du mal à joindre les deux bouts en raison de l'augmentation du coût de la nourriture et du logement, alors que les prestations de revenu demeurent faibles par rapport au coût de la vie. Cette tendance à long terme, bien qu'elle soit aussi apparente dans les grands centres urbains, est particulièrement prononcée dans les petits centres et les régions rurales.

Le mélange explosif de la hausse des prix de la nourriture et du logement à une baisse de revenus a amené une véritable tempête faisant croître le nombre de visites dans les banques alimentaires.

Peu importe l'emplacement des banques alimentaires, l'inflation rapide du prix de la nourriture et des coûts du logement, ainsi que les faibles revenus – qu'ils soient liés à de faibles niveaux de prestations, aux pertes d'emplois ou aux deux – ont été les principales raisons citées pour expliquer le recours aux banques alimentaires. Ces facteurs ont aussi augmenté la fréquence du besoin d'avoir recours aux banques alimentaires.

Le pourcentage des personnes qui se sont identifiées comme Autochtones qui fréquentent les banques alimentaires a diminué par rapport à 2019.

Les populations autochtones du Canada affichent un taux d'insécurité alimentaire très élevé. Toutefois, le pourcentage de personnes qui ont eu recours aux banques alimentaires s'identifiant comme Autochtones a considérablement diminué depuis 2019; il est passé de 15 à 8 pour cent. Les restrictions découlant du confinement, les prestations de revenu liées à la pandémie et le soutien alimentaire accru dans les réserves ont contribué à la baisse d'utilisation des banques alimentaires par les populations autochtones.

Les banques alimentaires du pays ont continué à s'adapter à la pandémie en modifiant leurs modèles de services et en permettant un accès plus fréquent aux clients.

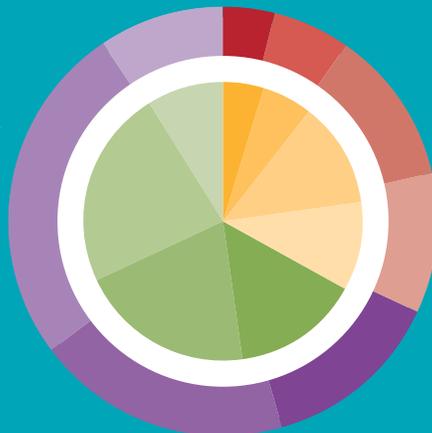
Les banques alimentaires ont dû adapter leurs pratiques pour respecter les restrictions de santé publique liées à la pandémie, tout en offrant leur soutien aux clients qui font face à de très hauts niveaux de pauvreté et des revenus plus faibles que jamais. Près de 40 pour cent des banques alimentaires ont mis sur pied des systèmes de livraison à domicile pour être en mesure d'offrir leur soutien aux personnes âgées et aux autres clients vulnérables à la COVID-19. De plus, un grand nombre de banques alimentaires ont indiqué avoir permis une plus grande fréquence de visites mensuelles en raison des besoins grandissants des membres de leurs communautés.

CANADA : PRINCIPALES CONCLUSIONS DU BILAN-FAIM

Canada 2021	TOUS	RURAL*
Nombre total de visites	1 303 997	145 038
Nombre total de visites (enfants)	434 281	48 035
Variation 2019 p/r 2021 (%)	20,3	-3,8
Total des repas et collations	3 216 631	295 662
Nombre de banques alimentaires visées	2 332	688

Catégories d'âge servies en pourcentage du total, par groupe d'âge

	TOUS	MILIEU RURAL
0 à 2 ans (%)	4,8	4
3 à 5 ans (%)	5,8	5,8
6 à 11 ans (%)	12,3	11,7
12 à 17 ans (%)	10,4	10,5
18 à 30 ans (%)	14,7	13,8
31 à 44 ans (%)	20	19,2
45 à 64 ans (%)	23,2	25,9
65 ans et plus (%)	8,7	9,2



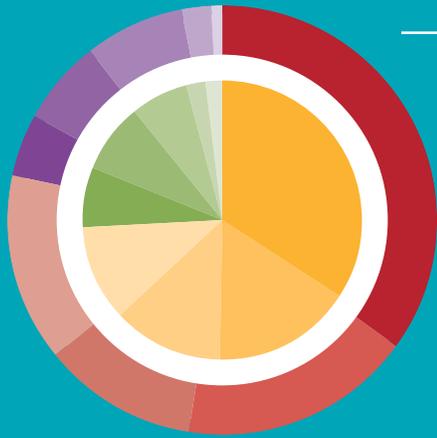
Enfants (%)

ALL	MILIEU RURAL
33	32.0

Personnes âgées (%)

ALL	MILIEU RURAL
8.7	9.2

* Dans le Bilan-Faim, le terme « rural » signifie toute municipalité avec une population de moins de 10 000 personnes.



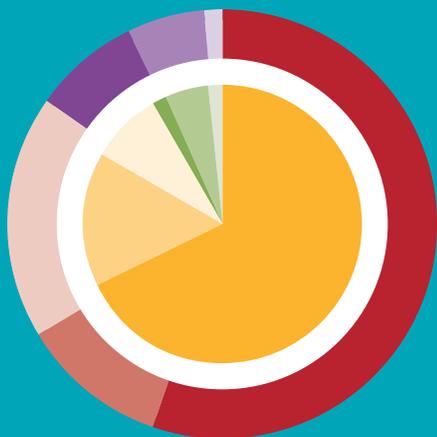
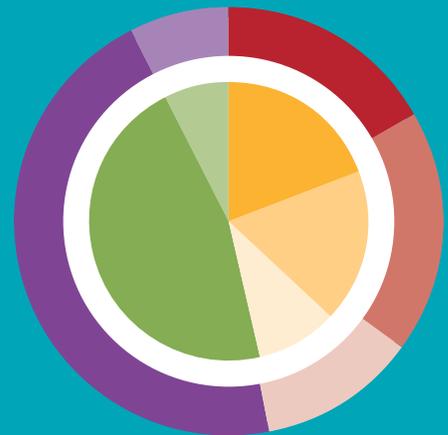
Principale source de revenus

TOUS	MILIEU RURAL	
34,3	35,3	Prestations d'aide sociale (%)
16,2	17,5	Prestations d'invalidité (%)
12,5	11,7	Revenu d'emploi (%)
11,1	14	Prestations de retraite (%)
7	4,8	Aucun revenu (%)
8,1	6,5	Autre (%)
6,7	7,5	Assurance-emploi, PCRE, PCMRE, PCREPA**
2,3	2	Allocation canadienne pour enfants (%)
1,7	0,8	Prêt aux étudiants (%)

Type de ménage

Familles biparentales (%)
Familles monoparentales (%)
Couples sans enfants (%)
Adultes vivant seuls (%)
Autre (%)

TOUS	MILIEU RURAL
19,4	16,8
17,8	18,4
9,4	11,9
46,1	45,5
7,4	7,5



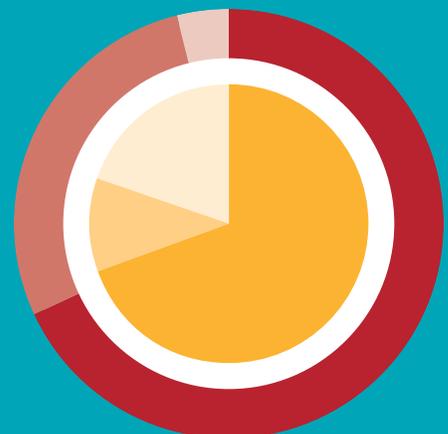
Type de logement

TOUS	MILIEU RURAL	
67,9	55,6	Loyer du marché (%)
15,7	11	Logement social (%)
8,3	18,4	Propriétaires (%)
1,7	7,9	Logement appartenant aux bandes (%)
5	5,9	Sans-abri (%)
1,4	1,3	Autre (%)

Autres renseignements démographiques

Femmes de 18 ans et plus (%)
Premières Nations, Métis ou Inuit (%)
Communautés racisées (%)***

TOUS	MILIEU RURAL
51,2	49
8	20,2
14,4	2,8



** Prestation canadienne de la relance économique, Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.

*** Par « communautés racisées », on entend des personnes ayant répondu au sondage en indiquant qu'elles faisaient partie d'un groupe de minorité visible tel que défini dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Cette question (de même que les autres questions portant sur la démographie) n'est pas obligatoire dans le sondage Bilan-Faim. Il se peut que le taux de réponse soit plus bas que celui des autres questions puisque cette question a été ajoutée au Bilan-Faim cette année. Il est donc possible que le nombre réel de répondants s'identifiant à une communauté racisée fréquentant les banques alimentaires soit plus élevé que le suggèrent les résultats.

Principales conclusions du Bilan-Faim : Résultats provinciaux

	Nombre total de visites	Nombre total de visites (enfants)	Variation 2019 p/r 2021 (%)	Nombre de banques alimentaires visées	Total des repas et collations offerts
C.-B.	131 001	40 717	5	126	128 697
Alb.	116 396	44 586	29,6	154	523 019
Sask.	32 827	12 955	-11,8	41	6 610
Man.*	65 100	24 297	--	9	256 485
Ont.	419 532	130 970	23,5	549	707 461
Qc	474 002	160 288	38,1	1 173	1 415 652
N.-B.	20 408	6 544	-8,3	63	81 085
N.-É.	26 090	7 368	1,8	139	83 093
Î.-P.-É.	3 241	1 122	9,5	6	3 997
T.-N.-L.	10 803	3 530	0,9	56	10 532
TERR**	4 597	1 905	-24,8	16	-

Catégories d'âge servies en pourcentage du total, par groupe d'âge

	0 à 2 ans (%)	3 à 5 ans (%)	6 à 11 ans (%)	12 à 17 ans (%)	18 à 30 ans (%)	31 à 44 ans (%)	45 à 64 ans (%)	65 ans et plus (%)	Enfants (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	4,6	4,9	10,6	9,8	13,7	19,7	24,8	11,9	29,9	105
Alb.	6,7	6,8	13,5	11,8	15	21,9	19,3	5	38,8	83
Sask.	5,3	6,7	15,1	12,7	16,3	19,5	19,7	4,8	39,8	33
Man.*	6,2	6,1	16,8	12,5	14,4	16,3	21,2	6,4	41,6	7
Ont.	4,5	5,1	11,7	10,6	15,5	18,9	24,2	9,4	32	431
Qc	4,7	6,6	13,1	9,5	13,8	20,8	22,4	9,2	33,8	686
N.-B.	5	5,1	11,9	9,9	15,2	19	27,8	6,1	31,9	40
N.-É.	3,8	5,1	11,2	9,6	17,8	18,1	25,8	8,5	29,8	83
Î.-P.-É.	3,8	7,1	12,8	10,2	17,4	22,1	19,9	6,6	33,9	5
T.-N.-L.	4	5,7	11,8	9,4	12,3	21,2	29,5	6	30,9	25
TERR**	3,6	11,1	15,9	17,5	15,2	19	11,1	6,6	48,1	4

Household type

	Familles monoparentales (%)	Familles biparentales (%)	Couples sans enfants (%)	Adultes vivant seuls (%)	Autre (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	13	13,4	11,4	57,9	4,4	116
Alb.	23,5	21,5	6,5	42,7	5,9	104
Sask.	24,1	15,5	6,7	44,8	8,9	37
Man.*	17,4	24,8	15,4	41,1	1,3	9
Ont.	17,3	17,9	7,7	46,2	10,9	443
Qc	17	23,3	10,7	43,5	5,6	656
N.-B.	16,5	17	11,3	50,4	4,8	50
N.-É.	17,1	13,3	9,7	48	11,9	91
Î.-P.-É.	18,1	23,3	8,7	42,1	7,8	5
T.-N.-L.	32,2	8,1	8,4	46,3	5,1	38
TERR**	17,6	41,2	19,3	18,9	3	4

* Il est impossible de comparer avec l'année précédente en raison des changements à la structure du réseau provincial et des méthodes de collecte de données.

** Données insuffisantes. Les conclusions pourraient ne pas représenter l'ensemble des territoires pour cette année.

Source de revenus

	Revenu d'emploi (%)	Assurance-emploi fédérale (PCRE, PCMRE, PCREPA) (%)	Prestations d'aide sociale (%)	Prestations provinciales d'invalidité (%)	Pension de retraite (%)	Bourses et prêts étudiants (%)	Allocation canadienne pour enfants (%)	Aucun revenu (%)	Autre (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	14,1	5,8	18,4	26,8	13	0,1	2,1	10,6	9,1	103
Alb.	14,3	14,3	27,4	15,2	8,4	0,9	5,7	7,2	6,6	99
Sask.	11,1	4,8	44,1	10,9	8,3	0,8	2,3	6,9	10,7	34
Man.*	11,4	8,4	37,2	0,5	9,7	2,4	0,3	12,6	17,4	9
Ont.	9,6	3	24,2	30,4	10,2	0,5	0,7	9	12,3	433
Qc	15,3	8,1	46	3,6	13,4	3,1	3,8	3,6	3,1	590
N.-B.	10,3	7,2	52,2	6,9	11	0,3	3,1	3,9	5,1	46
N.-É.	12,7	6,4	45,1	12,4	10,9	2	0,1	5,1	5,2	89
Î.-P.-É.	23,4	13,5	31,1	6,9	8,5	0,3	2,4	9,4	4,6	5
T.-N.-L.	5,9	5,5	62,9	3,5	8,8	0,2	5,8	1,1	6,4	31
TERR**	17,7	2,3	42,3	4,2	19,6	1,2	1,5	10,4	0,8	4

Type de logement

	Propriétaires (%)	Locataires de logements locatifs (%)	Locataires de logements sociaux (%)	Logement appartenant aux bandes (%)	Sans logement/ hébergement temporaire (%)	Autre (%)	Nombre de banques alimentaires visées
C.-B.	8,3	69,8	9,3	3	7,4	2,2	106
Alb.	9,4	68,1	8,3	7,3	5,8	1,2	100
Sask.	7,7	66,1	14,9	3,1	6	2,2	34
Man.*	7,7	66,7	14,2	7,3	2,7	1,5	6
Ont.	6,1	69,2	17,3	0,4	4,7	2,3	427
Qc	9,1	66,9	17,7	1,4	5	0	563
N.-B.	16,8	61,5	14,2	2,2	2,3	3	41
N.-É.	14	68,3	11,9	1,2	3,7	1	89
Î.-P.-É.	13,5	54,8	26	1,5	1,5	2,7	3
T.-N.-L.	15,9	58,7	23,5	0,1	1,3	0,6	28
TERR**	0,4	21,8	64,6	1,1	5,6	6,7	4

* Il est impossible de comparer avec l'année précédente en raison des changements à la structure du réseau provincial et des méthodes de collecte de données.

** Données insuffisantes. Les conclusions pourraient ne pas représenter l'ensemble des territoires pour cette année.

COVID-19, INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES AU CANADA

Politiques sociales et recours aux banques alimentaires durant la COVID-19

« Au début, nous avons constaté une diminution du nombre de personnes ayant recours à nos services en raison de différents facteurs. Certains clients qui recevaient la PCU avaient désormais assez d'argent pour leurs dépenses mensuelles et certains autres avaient peur de sortir de leur demeure. D'un autre côté, une partie des clients que nous n'avions pas vus depuis des années sont revenus, car ils avaient perdu leur emploi et la PCU n'était pas aussi élevée que leur revenu habituel, ce qui les mettait dans une situation financière précaire. Au milieu de l'année, lorsque la PCU ainsi que certaines des fermetures et des restrictions ont pris fin, nous avons commencé à voir revenir certains clients dont la situation financière s'était stabilisée grâce à la PCU, qui étaient désormais de retour sous le seuil de pauvreté. À la fin de l'année et jusqu'à maintenant, nous avons observé une augmentation constante du nombre de clients qui utilisent nos services, car la PCU n'est plus en vigueur depuis un bon moment, et plusieurs mises à pied se produisent toujours. Les gens sont donc très serrés financièrement. »

Répondant au sondage, Ontario

« De mars à août 2020, au début des mesures contre la COVID-19, notre achalandage a diminué grâce à l'aide gouvernementale accrue aux familles. Désormais, avec la réduction de l'aide, puis son abolition, le nombre d'utilisateurs est revenu au niveau d'avant la COVID-19 et ne cesse d'augmenter. »

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

Lorsque la pandémie a sévi pour la première fois au Canada et que les mesures strictes de confinement ont été instaurées en mars 2020, les banques alimentaires du pays ont observé avec inquiétude la perte sans précédent de 3 millions d'emplois dès les premières semaines et la montée en flèche du taux de chômage, qui est passé de 7,8 pour cent en mars à 13 pour cent en avril.³ Au début, il a semblé que les craintes d'une hausse soudaine des besoins étaient justifiées puisque la majorité des banques alimentaires ont constaté une augmentation du nombre de visites de clients en mars comparativement à l'année précédente. Une banque alimentaire sur quatre a enregistré une hausse supérieure à 25 pour cent et une sur six, une hausse supérieure à 50 pour cent.⁴

Toutefois, de la fin mars à mai, un grand nombre d'initiatives ont été mises en place par les gouvernements provinciaux et fédéral pour aider les gens qui ont subi les contrecoups financiers de la crise de la COVID-19. Cela comprenait des initiatives liées au logement comme les reports de paiements hypothécaires et les interdictions d'expulsion, des compléments aux prestations existantes comme la TPS et l'Allocation canadienne pour enfants, ainsi que de nouveaux programmes de soutien comme la PCU, la Subvention salariale d'urgence du Canada et l'Allocation canadienne d'urgence pour les étudiants.

³ Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200508/dq200508a-fra.htm>

⁴ Banques alimentaires Canada. (2020). *Les banques alimentaires face à la crise de la COVID-19 – Un aperçu national*, page 25. https://www.foodbankscanada.ca/FoodBanks/MediaLibrary/COVID-Report_2020/A-Snapshot-of-Food-Banks-in-Canada-and-the-COVID-19-Crisis_FR.pdf

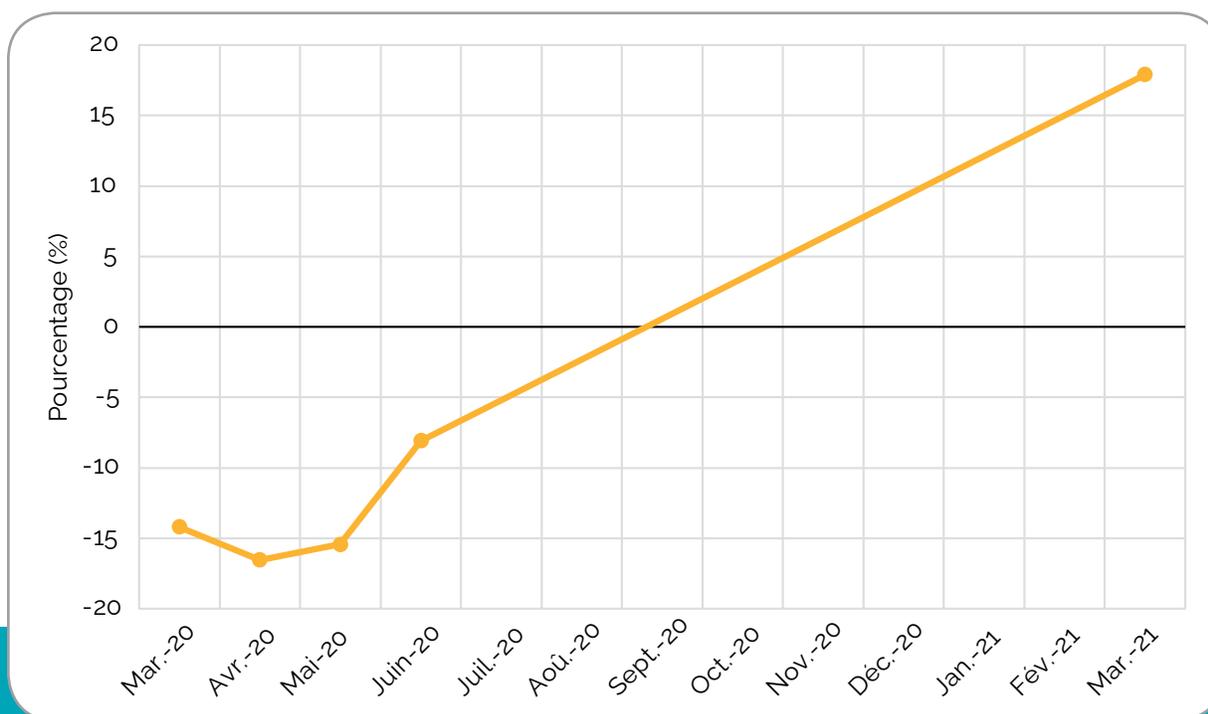


Bien que l'ampleur des répercussions de la pandémie était toujours inconnue à ce moment, des témoignages anecdotiques de banques alimentaires partout au pays ont indiqué que la hausse des besoins s'est résorbée assez rapidement dans la plupart des cas. Lorsqu'elles ont été interrogées sur l'ampleur de la demande dans la période de mars à juin 2020, 53 pour cent des banques alimentaires ont rapporté une baisse des visites.⁵ La raison la plus souvent invoquée pour expliquer la baisse du nombre de visites par ceux qui l'ont constatée était l'augmentation du soutien financier gouvernemental pour les clients (90 %). Parmi les autres raisons figuraient les restrictions relatives à la quarantaine (37 %) et le soutien communautaire ou d'autres services de la région comme les mesures de sécurité alimentaire « éphémères » (16 %). Une combinaison de ces trois facteurs a souvent été invoquée comme raison.

Les données fournies par un échantillon de banques alimentaires qui ont été en mesure de recueillir des renseignements sur les clients pendant cette période chaotique confirment ces témoignages anecdotiques sur la diminution des visites. Lorsqu'on analyse le nombre de visites dans un échantillon de banques alimentaires durant une période de quatre mois au début de 2020, on voit que les chiffres ont baissé jusqu'à 16 pour cent en avril 2020 par rapport à mars 2019, avant de remonter en juin.

En plus des données anecdotiques fournies par les banques alimentaires et des tendances nationales quant au nombre de visites, les estimations officielles de l'évolution des revenus disponibles ont indiqué que les personnes faisant partie des plus bas quintiles de revenu ont vu leur revenu disponible augmenter de 34 % au deuxième trimestre de 2020.⁶ La plus grande partie de cette augmentation a été attribuée aux mesures de soutien relatives à la COVID-19. Puisque la limite supérieure du quintile le plus haut est d'environ 25 000 \$,⁷ il est possible que les personnes qui avaient recours aux banques alimentaires avant l'introduction de ces mesures aient fait partie de celles qui ont bénéficié des mesures de soutien relatives à la COVID-19.

Tableau 1 : Variation en pourcentage du nombre de visites de mars 2019 à mars 2021 (n=549)



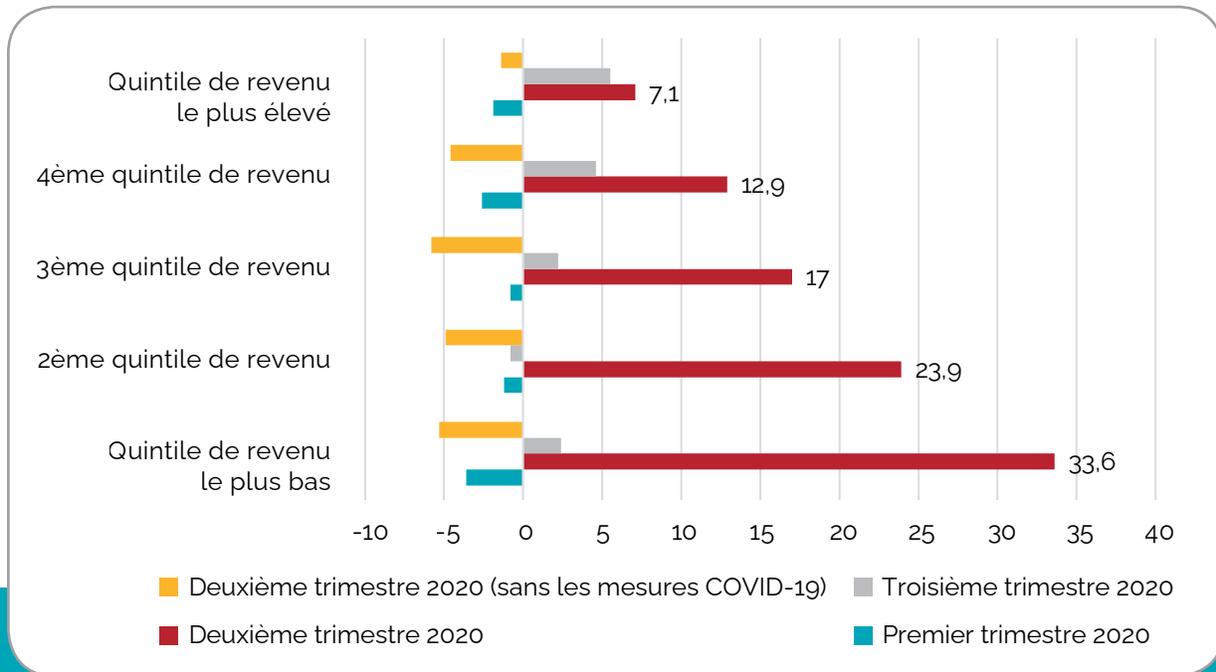
Remarque : Les tendances proviennent d'un échantillon de banques alimentaires qui ont été en mesure de fournir leurs données de mars 2019, de mars 2020 à juin 2020, puis de mars 2021. Toutes les banques alimentaires n'ont pas été en mesure de fournir les données de 2020 en raison de la pandémie.

5 Banques alimentaires Canada. *Les banques alimentaires face à la crise de la COVID-19 – Un aperçu national*, page 26.

6 Statistique Canada (2021). *Le bien-être économique des ménages durant la pandémie de COVID-19, estimations expérimentales, premier trimestre au troisième trimestre de 2020*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210301/dq210301b-fra.htm>

7 Voir <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1110019201>

Tableau 2 : Variation du revenu disponible moyen des ménages selon le quintile de revenu, du premier au troisième trimestre de 2020 (%)



Source : Statistique Canada. (2021). *Le bien-être économique des ménages durant la pandémie de COVID-19, estimations expérimentales, premier trimestre au troisième trimestre de 2020.* <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210301/dq210301b-fra.htm>

APRÈS LA PCU : S'ADAPTER À LA PANDÉMIE ET AU NOUVEAU SYSTÈME DE SOUTIEN DU REVENU

« Les prestations gouvernementales ont semblé faire diminuer les besoins en matière de banque alimentaire. Les prestations sont désormais différentes, mais les milieux de travail continuent d'être affectés par des fermetures et des modifications de politiques, ce qui amène la réduction des heures de travail ainsi que des mises à pied. En résumé, la demande a descendu avec la PCU, puis est remontée après qu'elle a pris fin. Elle continue d'ailleurs de s'accroître. »

Répondant au sondage, Alberta

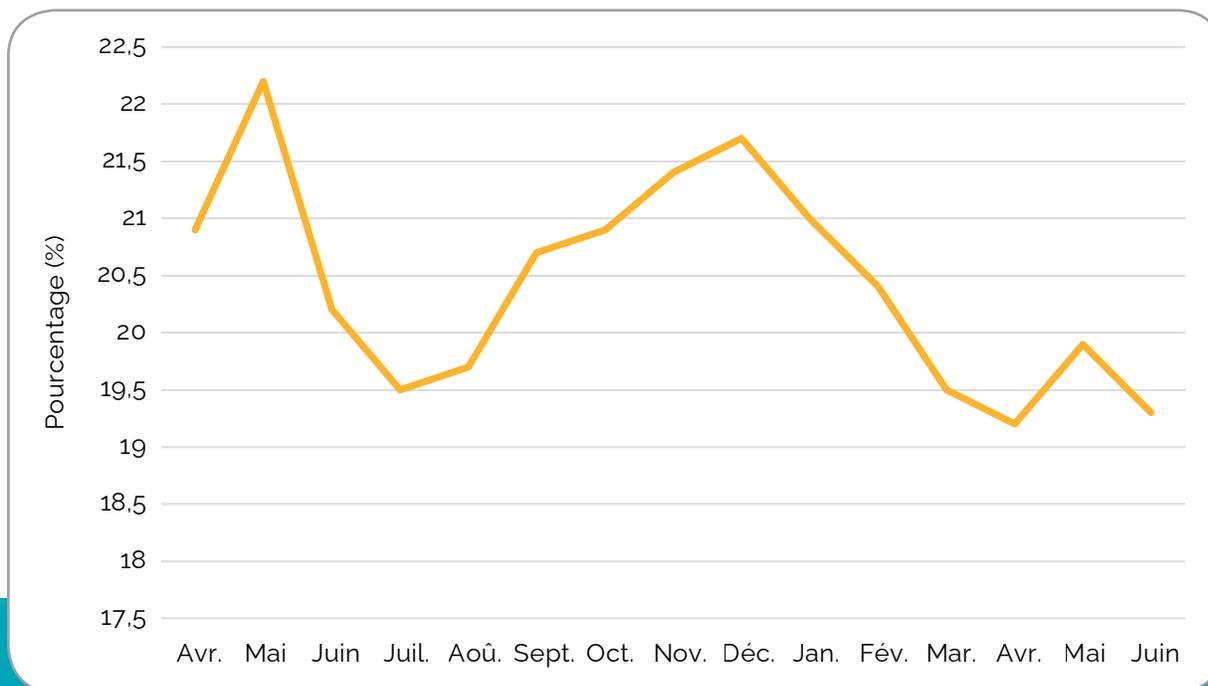
« Le nombre de personnes servies a légèrement diminué depuis le début de la pandémie de COVID. Nous avons eu la chance de ne pas avoir d'éclotions dans notre petite communauté. Dans une région où la plus grande partie du travail est saisonnier, un grand nombre de personnes qui ne seraient pas normalement admissibles à l'AE ont pu bénéficier du programme remanié. »

Répondant au sondage, Nouveau-Brunswick

À la fin de l'automne 2020, la PCU, qui était une mesure temporaire, a été transformée en trois différentes prestations : Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) et Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA). En plus de l'AE, ces prestations formeraient un filet de soutien beaucoup plus avantageux pour les adultes en âge de travailler que s'il n'y avait eu que l'assurance-emploi.

Même avec le soutien plus large qu'offre le nouveau système, la pandémie et ses répercussions économiques persistent, des variants plus contagieux encore que le virus originel sont apparus et la pression exercée sur le système de santé s'est amplifiée. Alors que les mesures de confinement liées à la pandémie se poursuivaient tout au long de 2020 et au début de 2021, le pourcentage de Canadiens et de Canadiennes vivant dans un ménage ayant déclaré avoir de la difficulté à répondre à leurs besoins financiers de base a atteint près de 22 pour cent en décembre, son plus haut niveau. Les personnes en situation de chômage à cause de la pandémie, les ménages monoparentaux, les immigrants récents, les personnes issues de communautés racisées et autochtones ont connu plus de difficultés que les autres groupes.⁸

Tableau 3 : Pourcentage de Canadiens vivant dans des ménages qui ont déclaré avoir de la difficulté à subvenir à leurs besoins financiers de base, avril 2020 à juin 2021



Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada, avril 2020 à juin 2021. In K. Donaldson et coll. (2021). *La résilience financière et le bien-être financier des Canadiens au cours de la pandémie de COVID-19*. Série de documents de recherche – Revenu. Statistique Canada et Seymour Management Consulting Inc.

La difficulté de subvenir à leurs besoins financiers de base a sûrement fait augmenter la probabilité que les ménages aient eu recours aux banques alimentaires à un moment donné au cours de la dernière année. Dans un sondage mené plus tôt cette année dans la population générale au nom de Banques alimentaires Canada, il est apparu que 13 pour cent des ménages canadiens (c'est-à-dire un sur huit) ont eu recours à un organisme communautaire pour obtenir de la nourriture ou des repas gratuits au cours de la dernière année⁹ Tout comme dans l'enquête sur les revenus de Statistique Canada, les résultats du sondage mené auprès de la population générale indiquent que les personnes issues de communautés racisées et autochtones avaient beaucoup plus de probabilités d'avoir à se tourner vers ces programmes, tout comme les personnes à faible revenu et les jeunes, qui ont le plus de risque d'avoir subi une baisse de revenu en raison des répercussions économiques de la COVID-19.

8 Donaldson, K., et coll. (2021). *La résilience financière et le bien-être financier des Canadiens au cours de la pandémie de COVID-19* Série de documents de recherche – Revenu. Statistique Canada et Seymour Management Consulting Inc. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2021008-fra.htm>

9 Voir <https://www.foodbankscanada.ca/Lisez-notre-blog/Juliet-2021/Les-communautés-autochtones-et-racisées-sont-touchées.aspx>. La question posée dans le sondage mené auprès de la population générale était une variation de la question posée dans la Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 2 : « Au cours des 30 derniers jours, est-ce que vous ou d'autres membres de votre ménage avez eu accès à de la nourriture ou à des repas, sans frais pour vous, offerts par un organisme communautaire? » On y définissait un « organisme communautaire » comme « les banques alimentaires, les centres communautaires, les programmes scolaires, les organismes confessionnels ou les dons provenant de jardins communautaires ». La période couverte par la question a été modifiée pour ce sondage de 30 jours à 12 mois pour refléter les expériences de toute la période s'étendant de mars 2020 à mars 2021.

De plus, les visites de banques alimentaires ont augmenté de 20 pour cent dans le pays par rapport à 2019. Il s'agit d'une augmentation d'une ampleur qui n'avait pas été observée depuis les années suivant la récession de 2008. Une grande partie de cette croissance peut être attribuée à un plus grand nombre de personnes devant faire des visites plus fréquentes en banque alimentaire en raison de l'incidence combinée des faibles revenus et de la hausse rapide du coût de la vie.

Tableau 4 : Variation des visites totales de mars 2019 à mars 2021 (%)

LE SAVIEZ-VOUS?

PENDANT LA PANDÉMIE, PRÈS DE 50 % DES BANQUES ALIMENTAIRES DE NOTRE RÉSEAU ONT FOURNI UN SOUTIEN ALIMENTAIRE OU PARTAGÉ DES ALIMENTS DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME D'URGENCE NON GÉRÉ PAR LES ORGANISMES QU'ELLES AIDENT HABITUELLEMENT (PAR EXEMPLE DES PROGRAMMES SCOLAIRES, DES LOGEMENTS SOCIAUX OU DES ORGANISMES DE SERVICES SOCIAUX).

POURCENTAGE DE BANQUES ALIMENTAIRES (N=1360)

Aucun changement ou baisse	46,8
0 à 25 %	17,1
25 à 50 %	11,4
51 à 100 %	10,8
Plus de 100 %	13,9



« LA TEMPÊTE PARFAITE » : INCIDENCE COMBINÉE DE LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET DU LOGEMENT ET DES FAIBLES REVENUS

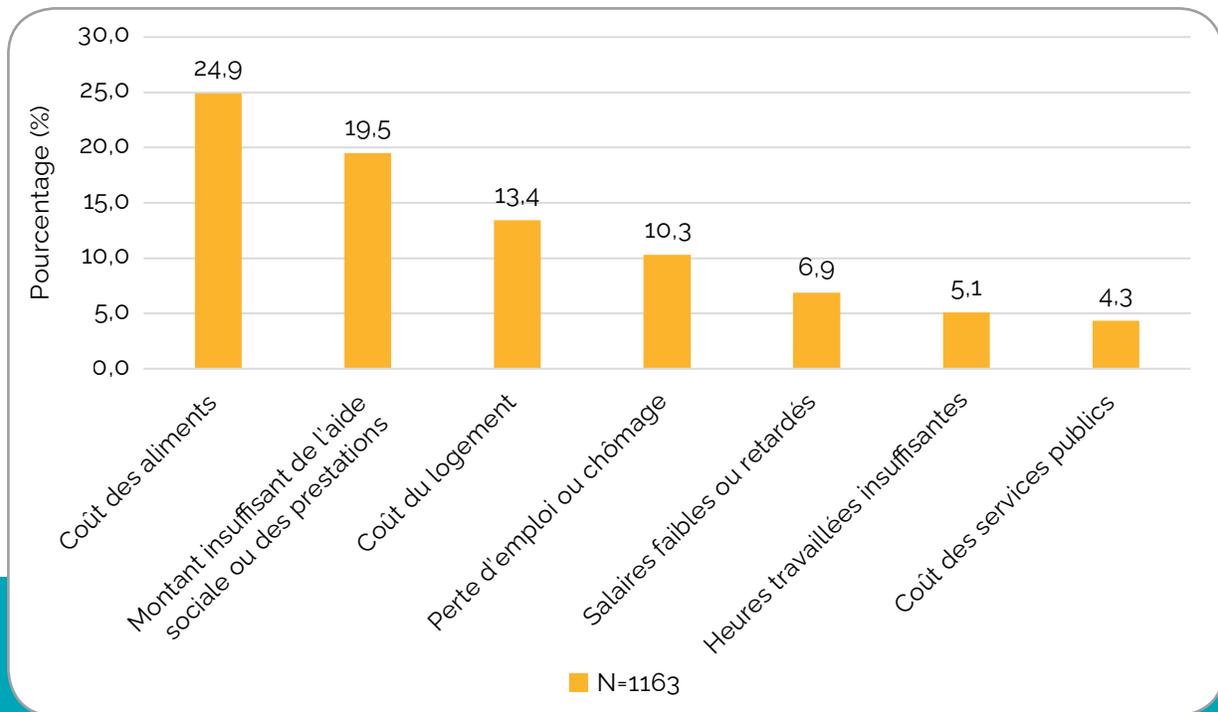
« La demande en nourriture et le nombre de clients ont augmenté depuis le début de l'année en raison, entre autres, de l'augmentation du prix de la nourriture et du taux de chômage. Les membres de la communauté que nous servons ont des faibles revenus, et le coût de la nourriture était déjà élevé avant la COVID-19. »

Répondant au sondage, Alberta

Peu importe l'emplacement des banques alimentaires, l'inflation rapide du prix de la nourriture et des coûts du logement, ainsi que les faibles revenus – qu'ils soient liés à de faibles niveaux de prestations, aux pertes d'emplois ou aux deux – ont été les principales raisons citées pour expliquer le recours aux banques alimentaires. Le mélange explosif de ces facteurs, que le Dr Sylvain Charlebois qualifie comme « parfaite tempête économique »,¹⁰ représentera l'un des principaux défis de politique sociale à relever dans le cadre de nos efforts pour renforcer le filet de sécurité sociale et réduire l'insécurité alimentaire au pays.

¹⁰ Voir <https://retail-insider.com/retail-insider/2021/04/food-affordability-in-canada-becoming-the-perfect-economic-storm-sylvain-charlebois/> (en anglais seulement)

Tableau 5 : Raisons principales expliquant le recours aux banques alimentaires



« À mesure que de plus en plus de personnes perdent leurs emplois ou voient leurs heures de travail diminuer, nous constatons de plus en plus de visites de familles et de personnes de notre communauté. Tout le monde parle du prix élevé des aliments, qui fait en sorte que ceux qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts doivent se tourner vers l'aide des banques alimentaires. »

Répondant au sondage, Ontario

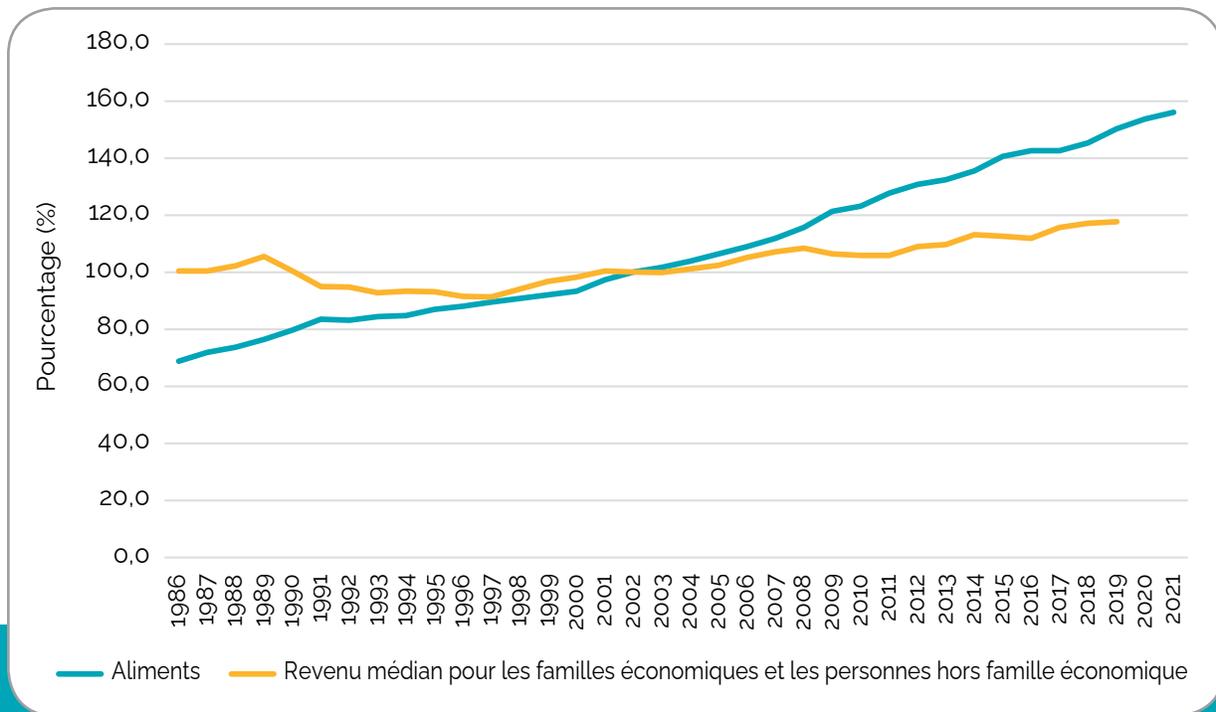
Le **prix élevé des aliments** a été cité le plus souvent comme étant la raison pour laquelle les gens ont eu recours à une banque alimentaire dans leur communauté. L'inflation rapide du prix des aliments a été une tendance notable au cours de la dernière décennie, dépassant considérablement la hausse des revenus médians, et rien ne laisse entrevoir qu'elle ralentira durant la crise de la COVID-19. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de près de 3 pour cent en 2020 et on estime qu'ils augmenteront jusqu'à 5 pour cent cette année.¹¹ Les personnes vivant dans des ménages à faible revenu sont particulièrement touchées par cette inflation rapide des prix des aliments puisqu'elles consacrent une plus grande partie de leur revenu limité à l'achat de nourriture et ont moins les moyens de payer pour des stratégies telles que l'achat d'aliments en vrac ou l'entreposage de grandes quantités de denrées périssables.¹²

¹¹ Voir <https://www.dal.ca/sites/agri-food/research/canada-s-food-price-report-2021.html>

¹² Voir <https://www.policyalternatives.ca/publications/monitor/less-their-plate> (en anglais seulement)



Tableau 6 : Inflation des produits alimentaires et revenus médians, 1986 à 2021



Source : Données sur les prix des aliments : Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonné. Données sur le revenu ajouté de Statistique Canada, Tableau 11-10-0191-01 – Statistiques du revenu selon le type de famille économique et la source de revenus. Tiré de : <https://doi.org/10.25318/1110019101-fra>.

« **Trop peu d'aide sociale/de prestations** » est la deuxième raison la plus citée pour expliquer la fréquentation des banques alimentaires. Les répondants qui ont fourni cette réponse faisaient souvent référence à un ou deux programmes d'aide sociale provinciaux.

Au Canada, les programmes d'aide sociale peuvent être classés en deux grandes catégories : l'assistance générale – qui est généralement conçue comme une aide à court terme pour les personnes sans emploi qui n'ont pas d'autres moyens de soutien financier; et le soutien pour invalidité – qui s'adresse aux personnes ayant une incapacité ou d'autres problèmes de santé qui limitent leur employabilité. En 2021, seulement la moitié (51 %) des personnes ayant eu recours aux banques alimentaires étaient admissibles à l'un de ces deux programmes d'aide sociale.

Les revenus offerts par les deux programmes ont rapidement diminué en raison de l'inflation générale, sans parler de celle des aliments. Par exemple, la valeur réelle moyenne en dollars de la portion générale de l'aide sociale provinciale est à peu près la même qu'il y a 30 ans. Dans le cas des bénéficiaires de l'aide sociale provinciale pour personnes handicapées, toutefois, la valeur réelle de leur revenu a diminué de près de 10 % par rapport à celle d'il y a 30 ans.¹³ Aussi, alors que les taux d'aide sociale ont diminué en dollars réels, les coûts de produits alimentaires et de logements ont considérablement augmenté.

« Certains clients ont été en mesure d'accéder à la PCU, mais les montants qu'ils recevaient ont été récupérés à même leurs chèques d'aide sociale. Toute réduction du montant de cette aide sociale déjà déficiente est un véritable fardeau pour les personnes à faible revenu et en situation d'insécurité alimentaire. »

Répondant au sondage, Nouvelle-Écosse

13 Banques alimentaires Canada. Un aperçu national, page 31.

En raison de l'érosion rapide de leurs revenus en comparaison avec l'inflation générale, les personnes recevant de l'aide sociale partout au pays, et surtout celles qui vivent dans des ménages monoparentaux, se situent bien en deçà du seuil de pauvreté officiel.¹⁴ Les adultes vivant seuls représentent aussi le type de ménage utilisant le plus communément les banques alimentaires et environ la moitié des gens qui ont bénéficié des services de banques alimentaires (46 %) ont indiqué être des adultes vivants seuls.

Ne pas avoir les moyens de se nourrir est un indicateur clair du niveau de pauvreté des personnes dont la source de revenus principale est l'aide sociale. Les personnes qui bénéficient de l'aide sociale vivent de l'insécurité alimentaire à un taux 11 fois plus élevé que celui de la population générale.¹⁵ Une étude de 2017 de la School of Public Policy de l'Université de Calgary a souligné la corrélation directe entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et l'utilisation des banques alimentaires.¹⁶

Le coût du logement, la troisième raison la plus citée pour expliquer le recours à une banque alimentaire, renvoie le plus souvent aux coûts de location. Soixante-cinq pour cent des personnes utilisant les banques alimentaires vivent dans des logements locatifs. Le loyer et les services publics représentent la majeure partie du budget des ménages des personnes qui ont les revenus les plus faibles du Canada, surtout celles qui reçoivent de l'aide sociale ou des pensions gouvernementales ou qui occupent des emplois à bas salaire. Malgré la pandémie et l'augmentation des taux d'inoccupation, les loyers ont tout de même augmenté en moyenne de près de 4 pour cent tout au long de 2020.¹⁷

« La COVID a eu un effet boule de neige, à commencer par le manque de logements abordables et l'augmentation des coûts de logement. Notre communauté a continué de croître sans mesures pour s'adapter à cette croissance, ce qui a entraîné des difficultés financières pour les personnes qui ont déjà perdu leur emploi ou subi des baisses de revenu. »

Répondant au sondage,
Nouveau-Brunswick

Il est généralement recommandé que les ménages ne consacrent pas plus de 30 % de leur revenu au loyer, mais, dans l'ensemble des provinces, le loyer et les services publics représentent plus de la moitié du revenu des personnes à faible revenu. On considère qu'il s'agit d'un niveau de dépenses en matière de logement de « crise », car il reste peu d'argent à consacrer à d'autres besoins fondamentaux comme la nourriture, et le groupe touché risque de se sombrer dans l'itinérance.¹⁸ La combinaison du taux de chômage lié à la pandémie et des coûts de location pourrait avoir contribué au taux national d'arriérés de loyer pendant la pandémie, puisque près de 60 % des fournisseurs du marché locatif ont déclaré un taux d'arriérés plus élevé qu'en 2019.¹⁹



14 Maytree. (Novembre 2020). *Welfare in Canada*.

15 Tarasuk, V., Mitchell, A., & Dachner, N. (2014). *Household food insecurity in Canada, 2012. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF)*. Retrieved from <https://proof.utoronto.ca/>

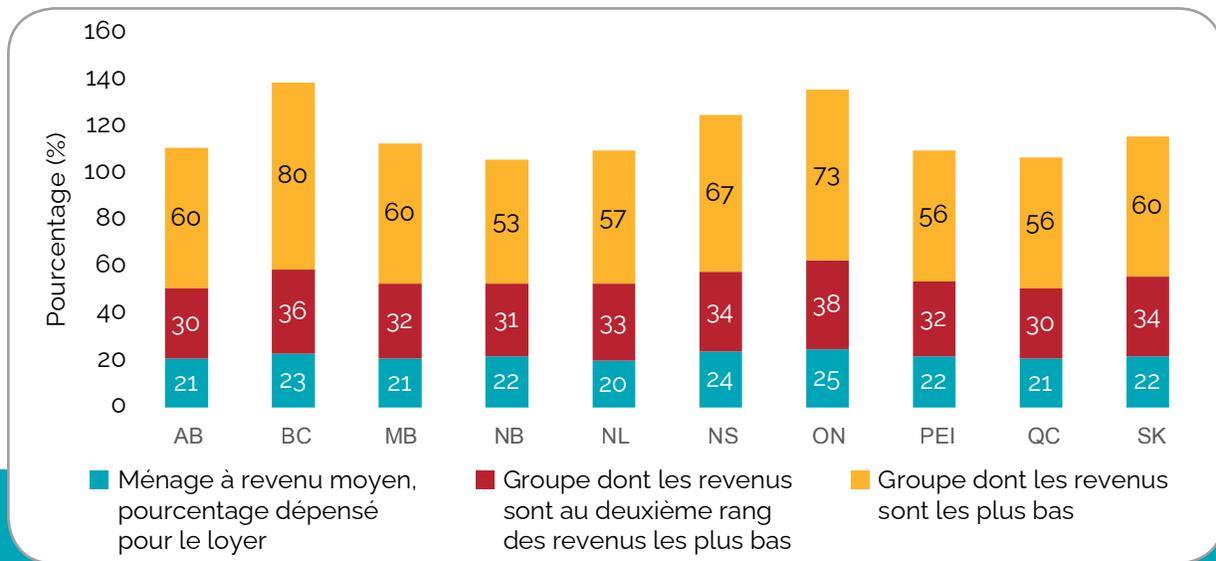
16 The School of Public Policy. (décembre 2017). Social policy trends: Calgary food bank clients and social assistance caseloads (en anglais seulement). Université de Calgary. Tiré de : <https://www.policyschool.ca/publications/social-policy-trends-calgary-food-bank-clients-social-assistance-caseloads>

17 Voir <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/blog/2021/2020-rental-market-report>

18 BC Non-Profit Housing Association. (8 mai 2018). *Families Feeling the Impact as Rental Housing Affordability Worsens Across Canada* [communiqué de presse]. <https://www.globenewswire.com/news-release/2018/05/08/1498697/0/en/Families-Feeling-the-Impact-as-Rental-Housing-Affordability-Worsens-Across-Canada.html>

19 Voir <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/blog/2021/2020-rental-market-report>

Tableau 7 : Pourcentage du revenu requis pour le loyer et les services



Source : Indice du logement locatif canadien (sans date) – COÛT. <http://rentalhousingindex.ca/fr/#intro> Au Canada, l'extrémité supérieure du seuil de revenu annuel le plus faible varie entre 20 000 \$ et 33 000 \$ environ.

PETITE HISTOIRE DE DEUX TENDANCES

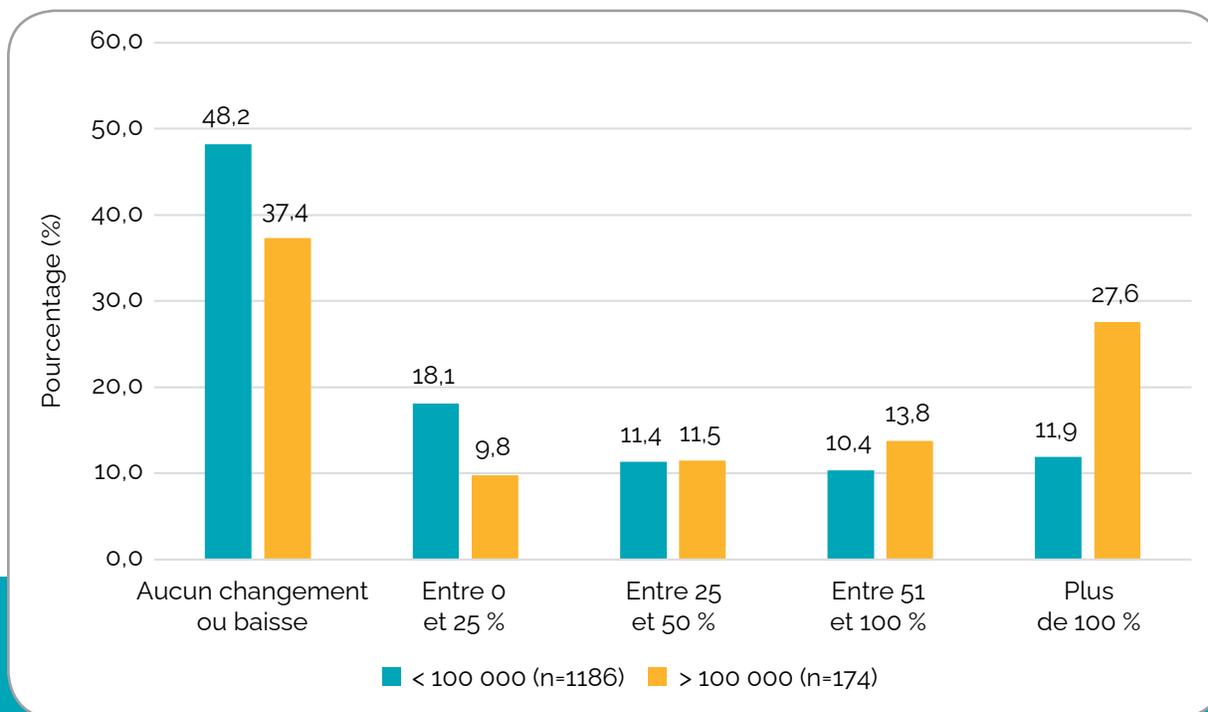
Bien que les raisons du recours aux banques alimentaires sont semblables partout au pays, le type de clientèle varie d'un endroit à l'autre. Nous constatons une nouvelle vague de besoin dans les grands centres urbains et un nombre disproportionné de personnes issues de groupes racisés sont touchées par des pertes d'emploi liées à la pandémie. Les personnes handicapées et les personnes âgées devant faire face à la hausse vertigineuse du coût de la vie en ayant un revenu fixe ont des besoins criants.

UNE NOUVELLE VAGUE DE BESOINS : LA DEMANDE EN MATIÈRE DE BANQUES ALIMENTAIRES DANS LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS

Dans notre rapport *Un aperçu national* portant sur la COVID-19, nous avons constaté que lors des premiers mois de la pandémie, les banques alimentaires des centres urbains comptant 100 000 habitants ou plus et dont l'économie a été la plus gravement touchée par la pandémie et les confinements en découlant étaient plus susceptibles d'avoir déclaré des augmentations importantes des besoins durant cette période.²⁰ Malheureusement, cette demande s'est maintenue durant la dernière année. Les banques alimentaires des grands centres urbains (100 000 habitants et plus) avaient beaucoup plus de risques de voir leurs besoins augmenter, et les visites de 28 pour cent des banques alimentaires de ces régions ont plus que doublé par rapport à 2019.

²⁰ Banques alimentaires Canada. *Un aperçu national*.

Tableau 8 : Taux de variation des visites pour mars 2021 par rapport à mars 2019 selon la taille de la population (%)



« Depuis le début de la crise de la COVID-19, nous avons constaté une énorme augmentation de la demande en nourriture de la part des clients urbains, soit environ 60 % de plus. Le nombre de nouveaux utilisateurs des banques alimentaires a aussi augmenté de plus de 30 % comparativement à l'année précédente. »

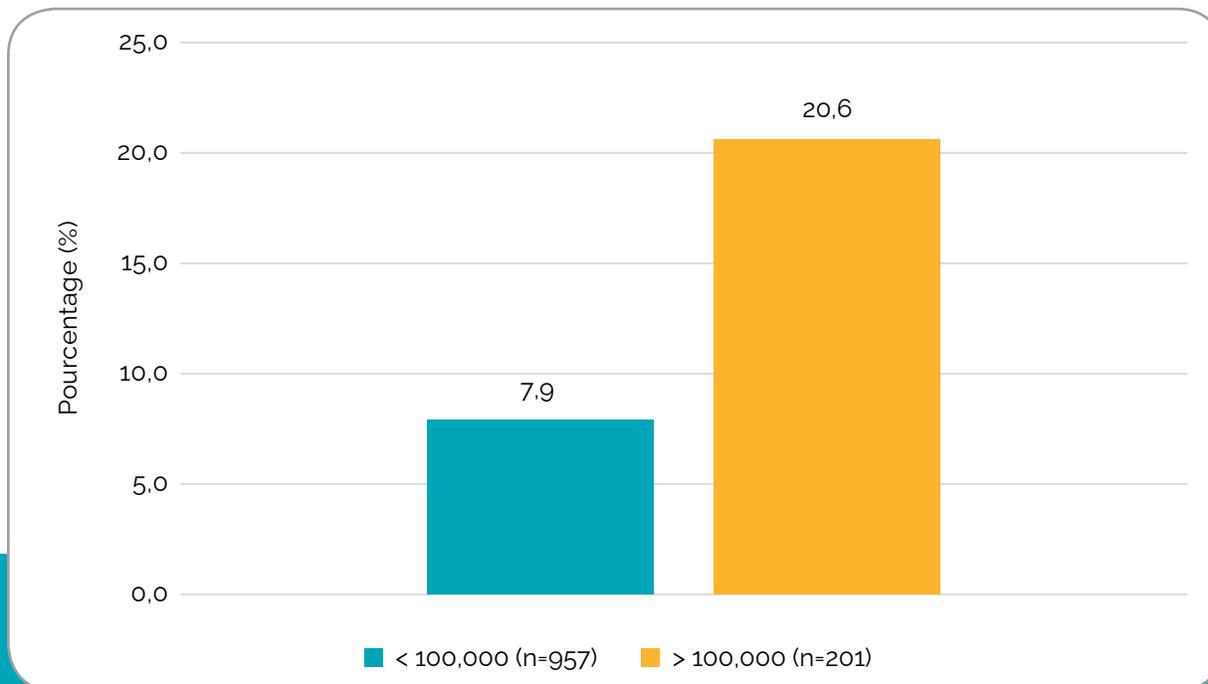
Répondant au sondage, Ontario

Pour les personnes vivant dans les centres urbains comptant 100 000 habitants ou plus, la perte d'emploi et la réduction d'heures de travail étaient plus souvent citées comme raison principale du recours à une banque alimentaire que dans les plus petites agglomérations. Dans les centres urbains, 21 pour cent des personnes ayant recours aux banques alimentaires en ont attribué le besoin à une perte d'emploi, comparativement à 8 pour cent dans les autres régions.

« Le nombre de nouveaux clients que nous servons continue d'augmenter. Auparavant, nos clients étaient presque exclusivement bénéficiaires de l'aide sociale. Nous constatons désormais que plusieurs clients ne travaillent pas à cause de perte d'emploi liée à la COVID-19. »

Répondant au sondage, Ontario

Tableau 9 : « Perte d'emploi ou chômage » comme raison principale de visiter une banque alimentaire, par rapport à la taille de la population (%)



« Nous voyons beaucoup de familles qui doivent avoir recours à la banque alimentaire pour la première fois à cause de pertes d'emploi liées à la COVID. Des membres de familles qui avaient un revenu complémentaire à l'aide sociale grâce à un travail à temps partiel, conduire pour Uber par exemple, ont perdu ces emplois en raison de la COVID, soit parce qu'il n'y avait plus de travail ou parce qu'ils avaient trop peur de tomber malade. Nous avons constaté une hausse de 48 % du nombre de personnes servies en comparant le premier trimestre de 2020 à celui de 2021. »

Répondant au sondage, Ontario

La pandémie a mis en évidence la vulnérabilité des personnes occupant des emplois précaires et à bas salaire en cas de changements soudains des circonstances économiques. Les personnes travaillant au salaire minimum et celles aux revenus les plus faibles qui ont le plus souvent été touchées par les confinements (comme celles exerçant des professions liées aux services alimentaires et au tourisme) ont subi les pertes de salaire les plus importantes pendant la pandémie.²¹ La hausse constante des visites des banques alimentaires de ces régions montre l'impact que peut avoir un « choc économique » – une chute imprévue et soudaine des revenus d'un ménage – sur l'insécurité alimentaire et le recours aux banques alimentaires. En début mai 2020, la Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 2 de Statistique Canada a indiqué que l'insécurité alimentaire des Canadiens et des Canadiennes était passée de 10,5 pour cent avant la pandémie à 14,6 pour cent durant les 30 jours précédant la période de collecte de données.²² De plus, l'enquête a indiqué qu'un plus grand nombre de personnes étaient absentes de leur travail **en raison de la COVID-19** (28,4 %) que celles sans emploi pendant cette période pour d'autres raisons (16,8 %) ou ayant un emploi (10,7 %).

21 Lemieux, T., Milligan, K., Schirle, T. et Skuterud, M. (2020). « Initial Impacts of the COVID-19 Pandemic on the Canadian Labour Market » (en anglais seulement) Canadian Public Policy, 46 (S1) : S55-S65./Statistique Canada. (28 mai 2021). *Le bien-être économique des ménages pendant la pandémie de COVID-19, estimations expérimentales, quatrième trimestre de 2020*. Le Quotidien. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200508/dq200508a-fra.htm>

22 Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 2 (mai 2020). *L'insécurité alimentaire pendant la pandémie COVID-19, mai 2020*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00039-fra.htm>

Il est possible que les personnes qui ont soudainement perdu leur emploi et qui n'avaient pas d'actifs ni d'épargnes vers lesquelles se tourner aient été plus susceptibles de réduire les dépenses de nourriture pour être en mesure de payer d'autres dépenses jusqu'à ce que les prestations de revenu d'urgence soient instaurées. Les recherches antérieures ont indiqué que les personnes ayant plus d'actifs dans leur ménage,²³ y compris les propriétaires de maison,²⁴ auraient plus de marge de manœuvre pour se protéger contre les chocs économiques pouvant avoir une incidence sur le niveau d'insécurité alimentaire dans leur ménage, en comparaison avec les personnes qui ont moins d'actifs ou qui sont locataires.

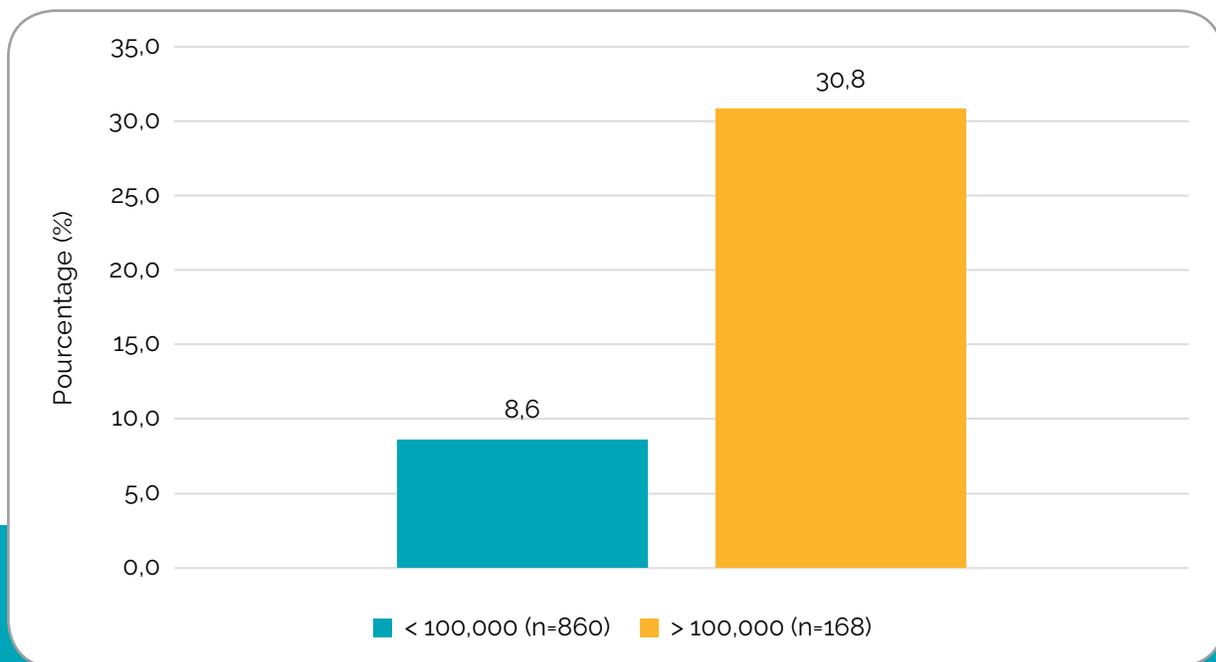
Communautés racisées, grands centres urbains et impact économique de la pandémie

« J'ai constaté une hausse du nombre de clients qui avaient perdu leur emploi ou dont les heures étaient réduites en raison de la COVID-19. Initialement, lorsque le gouvernement a instauré la PCU et a bonifié la PFCE (Prestation fiscale canadienne pour enfants), notre achalandage a grandement diminué, mais les chiffres augmentent constamment maintenant que la PCU a été abolie ou qu'elle a diminué en 2021. Puisqu'il est désormais plus difficile pour les immigrants de se trouver un emploi, nous constatons une augmentation de leur recours aux banques alimentaires pour du soutien alimentaire. »

Répondant au sondage, Nouvelle-Écosse

La hausse marquée de l'achalandage des banques alimentaires des grands centres urbains représente un autre exemple de la manière dont la pandémie a exacerbé des inégalités systémiques de notre société au sein des groupes de personnes racisées. Les banques alimentaires des centres urbains comptant 100 000 habitants ou plus étaient beaucoup plus susceptibles d'être visitées par des personnes racisées : 31 pour cent des personnes ayant visité des banques alimentaires de telles régions se sont identifiées comme racisées, comparativement à 9 pour cent dans les autres régions.

Tableau 10 : Pourcentage de la clientèle de banques alimentaires s'identifiant comme personne racisée et taille de la population



23 Guo B. (2011). « Household Assets and Food Security: Evidence from the Survey of Program Dynamics » (en anglais seulement) *Journal of Family and Economic Issues*, 32 (1), p. 98-110. Tiré de : 10.1007/s10834-010-9194-3

24 McIntyre, L., Wu, X., Fleisch, V. et Emery, J. (2015). « Homeowner versus non-homeowner differences in household food insecurity in Canada » (en anglais seulement) *Journal of Housing and the Built Environment*, 31 (2), p. 349-366. Tiré de : 10.1007/s10901-015-9461-6

Avant la pandémie, les membres des communautés racisées étaient plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire.²⁵ Les ménages noirs avaient 3,56 fois plus de risque de vivre de l'insécurité alimentaire que les ménages blancs.²⁶

La majorité des personnes racisées habitent dans de grands centres urbains,²⁷ il y a donc plus de risques qu'elles aient été touchées par les répercussions économiques de la pandémie sur les secteurs d'emploi dans ces régions. En 2020, le taux de chômage était beaucoup plus important chez les personnes racisées,²⁸ qui étaient également plus susceptibles de déclarer avoir subi les répercussions financières négatives de la COVID-19.²⁹

Bien que les taux actualisés d'insécurité alimentaire des groupes racisés n'aient pas encore été publiés pour 2020, nous avons de bonnes raisons de croire que ces groupes étaient plus susceptibles que les communautés non racisées d'avoir recours à des banques alimentaires ou à des programmes semblables au cours de l'année. Les résultats du sondage auprès de la population générale commandé par Banques alimentaires Canada pour analyser l'étendue du recours aux programmes d'aide alimentaire comme les banques alimentaires au cours de la dernière année ont montré que les personnes issues de groupes racisés étaient beaucoup plus susceptibles de devoir utiliser ces programmes. Par exemple, 30 pour cent ou plus des répondants qui s'identifient comme Noirs, Arabes, Latino-Américaines et Hispaniques ou Asiatique du Sud-Est ainsi que plus de 20 pour cent des répondants s'identifiant comme Sud-Asiatiques et Philippins faisaient partie de ménages ayant dû faire appel à des programmes d'aide alimentaire l'an dernier, comparativement à 9 pour cent de ceux qui se sont identifiés comme blancs.³⁰ Alors que nous commençons à nous remettre collectivement des répercussions de la pandémie de COVID-19, il est temps de procéder à un examen critique des effets de nos politiques sociales et de la manière dont elles participent au racisme systémique. Cela peut comprendre une reconnaissance accrue des titres de compétences des nouveaux arrivants au Canada ou la lutte contre l'effet disproportionné qu'a la récupération du gouvernement du soutien du revenu sur les communautés racisées.³¹

Ménages avec enfants.

« Nous commençons à constater une hausse du nombre de familles dans nos banques alimentaires. Des familles que nous ne voyions plus depuis un an ou plus reviennent et de nouvelles familles s'ajoutent. »

Répondant au sondage, Ontario

« Nous avons constaté une augmentation du nombre des familles qui utilisent nos services, car les enfants ne sont pas à l'école et les parents tentent de jongler avec l'école, le travail, la garderie, etc. Notre travail est de tenter de simplifier l'accès aux aliments, y compris les fruits et légumes frais, afin de réduire leur stress. »

Répondant au sondage, Ontario



25 Tarasuk, V., A. Mitchell. (2020) Household food insecurity in Canada, 2017-2018. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF) (en anglais seulement). Tiré de : <https://proof.utoronto.ca/>

26 Voir https://foodshare.net/custom/uploads/2019/11/PROOF_factsheet_press_FINAL6.pdf

27 Voir <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-eng.cfm> (en anglais seulement)

28 Voir <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/du-risque-resilience-approche-equite-covid-19.html>

29 Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00042-fra.htm>

30 Voir <https://www.foodbankscanada.ca/Lisez-notre-blog/Juillet-2021/Les-communautes-autochtones-et-racisees-sont-touch.aspx>

31 Voir <https://openpolicyontario.s3.amazonaws.com/uploads/2020/06/Are-CERB-clawbacks-an-example-of-anti-black-racism5.pdf> (en anglais seulement)

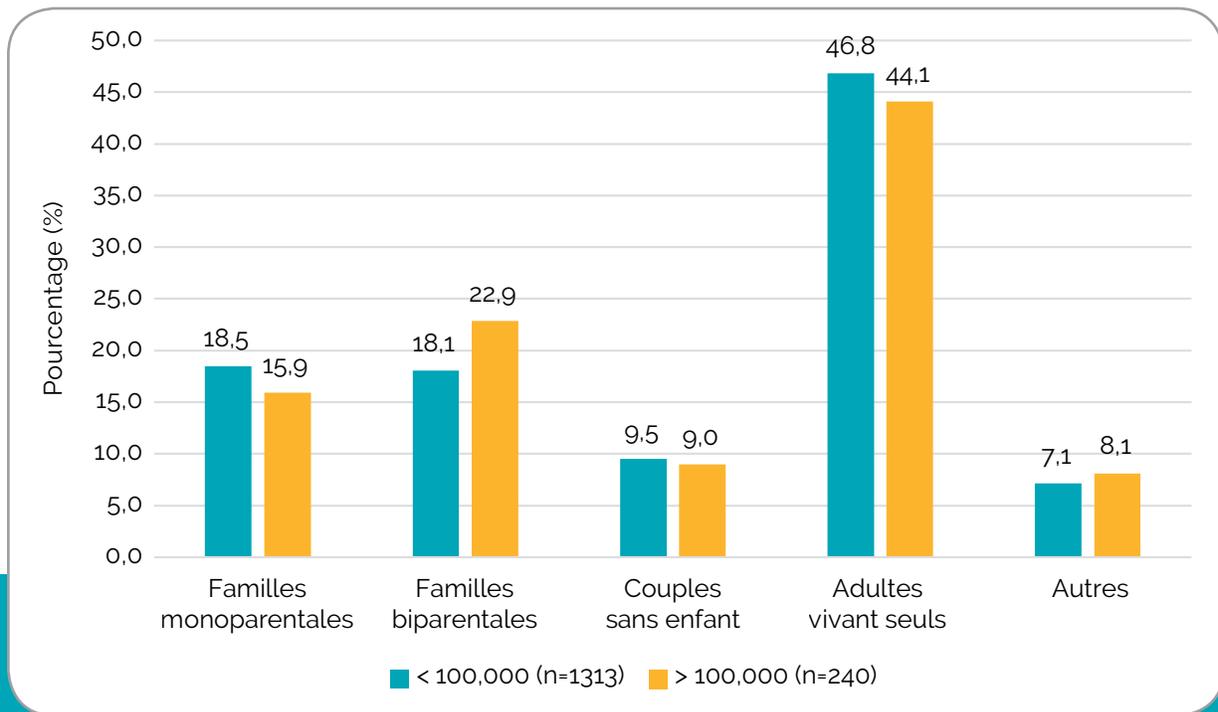
En mars 2021, 33 pour cent des usagers des banques alimentaires étaient des enfants, soit environ la même proportion qu'en 2019. Ce pourcentage était en baisse constante depuis 2010, alors que les enfants représentaient 37 pour cent des usagers des banques alimentaires, mais ils y sont toujours trop surreprésentés par rapport à la population générale, qui compte environ 19 pour cent de personnes de moins de 18 ans.³²

Les ménages avec des enfants sont plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire durant la pandémie.³³ Bien que les mesures de soutien du revenu comme l'Allocation canadienne pour enfants ont contribué à réduire certaines des répercussions de la pandémie, les coûts élevés liés à la subsistance d'une famille, alliés au chômage et à la hausse du prix de la vie, rendent ces ménages vulnérables à la pauvreté et à la faim.

Les banques alimentaires desservant les ménages avec des enfants ont souvent constaté que le moment où les visites ont augmenté a coïncidé avec le moment où les écoles ont fermé puisque les programmes de repas étaient arrêtés. Les responsables de banques alimentaires ont aussi mentionné que certaines grandes familles n'étaient pas forcées de venir si souvent grâce aux soutiens du revenu tels que la Prestation fiscale canadienne pour enfants et que les nouvelles familles avaient besoin d'aide, souvent en raison de pertes d'emploi ou de réductions d'heures travaillées découlant de la COVID-19.

Bien que ces problèmes aient touché les ménages avec des enfants dans des grands et des petits centres urbains, les familles biparentales, souvent avec des ménages plus grands, étaient plus susceptibles de visiter les banques alimentaires dans les centres urbains de 100 000 habitants ou plus. À l'inverse, les adultes vivant seuls étaient plus susceptibles de les visiter dans les petits centres urbains.

Tableau 11 : Type de ménage par rapport à la taille de la population (%)



32 Voir https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000501&request_locale=fr

33 Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00039-fra.htm>

LES BESOINS SOUS-JACENTS IMPORTANTS : LA DEMANDE EN BANQUE ALIMENTAIRE DANS LES PETITES AGGLOMÉRATIONS ET LES ZONES RURALES

« Nos clients âgés doivent relever des défis pendant la crise de la COVID-19 en essayant de trouver un équilibre entre la subsistance avec un revenu fixe et la hausse des prix de la nourriture. Ces problèmes ont été amplifiés par la pandémie. »

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

« Nous avons constaté que la demande est restée relativement stable puisqu'un grand nombre de personnes utilisant notre banque alimentaire reçoivent des prestations d'invalidité et ne travaillent pas. »

Répondant au sondage, Saskatchewan

« Nous sommes dépassés par la quantité de personnes âgées qui ont désespérément besoin d'aide pour se procurer des aliments de base. »

Répondant au sondage, Ontario

Bien que les répercussions économiques de la pandémie aient frappé les grands centres urbains avec particulièrement de violence, on observe depuis longtemps une hausse du nombre de personnes âgées et handicapées qui fréquentent les banques alimentaires. En plus du fait que la nouvelle vague de besoins est étroitement liée à la hausse du chômage en raison de la pandémie, les personnes n'ayant pas la chance de travailler ont du mal à joindre les deux bouts en raison de l'augmentation du coût de la nourriture et du logement, alors que les prestations de revenu ne sont pas toujours suffisantes face au coût de la vie. Cette tendance à long terme, bien qu'elle soit aussi apparente dans les grands centres urbains, est particulièrement prononcée dans les petits centres et les régions rurales.

Dans le rapport Bilan-Faim de 2019, nous avons indiqué que le pourcentage de personnes qui sont moins susceptibles de travailler en raison d'un handicap, ou qui sont près de l'âge de la retraite (c'est-à-dire les personnes dont les principales sources de revenus sont les prestations d'invalidité provinciales ou une pension) est passé de 21 pour cent en 2010 à 26,3 pour cent en 2019.³⁴ Cette année, 27,3 pour cent des personnes ayant recours aux banques alimentaires bénéficient d'une de ces sources de soutien du revenu. Au Canada rural, l'une de ces deux formes de soutien représente la source principale de revenu pour 31,5 pour cent des personnes qui ont recours aux banques alimentaires, comparativement à 28,4 pour cent en 2019. En ce qui concerne l'aide provinciale aux personnes handicapées, il importe de noter que la clientèle de banques alimentaires de régions comptant moins de 100 000 habitants est presque deux fois plus susceptible de déclarer bénéficier d'aide aux personnes handicapées comme principale source de revenus que celle des régions de plus de 100 000 habitants.

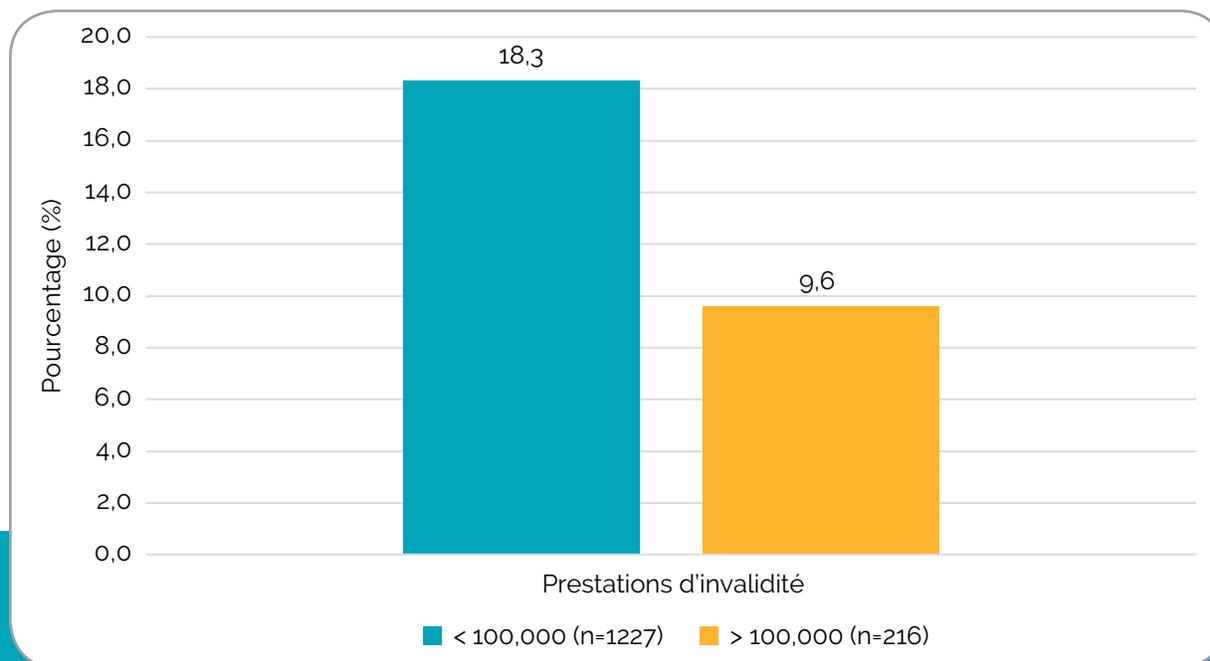
« Nous avons constaté une hausse de quelques familles de plus par mois pendant la pandémie, mais en aucun cas aussi prononcée que dans les villes. La majorité de notre clientèle est composée de clients réguliers bénéficiant de prestations d'invalidité. »

Répondant au sondage, Ontario



³⁴ Banques alimentaires Canada. *Un aperçu national*, page 7.

Tableau 12 : Pourcentage des personnes ayant recours aux banques alimentaires bénéficiant de prestations d'invalidité, par taille de population



Les prestations d'invalidité provinciales sont devenues la source de soutien du revenu qui connaît la hausse la plus rapide pour les personnes handicapées.³⁵ Chaque province a ses propres critères d'admissibilité et ses propres niveaux de soutien du revenu en matière de prestations d'invalidité. Cependant, ce que toutes les provinces et tous les territoires ont en commun, c'est la faiblesse des prestations. En effet, les prestations d'invalidité pour les adultes vivant seuls sont systématiquement sous le seuil de la pauvreté dans chaque province et territoire.³⁶ Cela s'explique en grande partie par le fait que la valeur réelle en dollars des prestations d'invalidité a considérablement chuté par rapport à il y a 30 ans, à l'exception de celles du Manitoba, Québec et Colombie-Britannique. Comme le montre le tableau 13 (ci-dessous), **la valeur réelle des prestations d'invalidité annuelles maximales a diminué de près de 10 % par rapport à il y a 30 ans**, lorsqu'on établit la moyenne maximale pour une personne seule bénéficiant de l'aide sociale pour chaque province³⁷

Tableau 13 : Prestations d'invalidité provinciales annuelles maximales, 1989 à 2019 (en dollars constants de 2019)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada (moyenne)
1989	13 773 \$	14 815 \$	14 199 \$	13 522 \$	11 615 \$	16 627 \$	12 026 \$	14 526 \$	10 926 \$	13 715 \$	13 574
2004	12 570 \$	10 522 \$	11 484 \$	10 295 \$	12 866 \$	15 571 \$	11 141 \$	11 756 \$	10 192 \$	12 748 \$	11 915
2019	11 586 \$	13 058 \$	10 270 \$	9 843 \$	14 060 \$	15 118 \$	12 650 \$	11 465 \$	10 837 \$	15 293 \$	12 418
Variation réelle de 1989 à 2018 (%)	-15,88 %	-11,86 %	-27,67 %	-27,21 %	21,05 %	-9,08 %	5,19 %	-21,07 %	-0,81 %	11,51 %	-8,52 %

Source : Adapté de Prince, M. J. (2015) : Entrenched Residualism: « Homeowner versus non-homeowner differences in household food insecurity in Canada » (en anglais seulement) dans P.-M. Daigneault et D. Beland (éd.), *Welfare Reform in Canada: Provincial Social Assistance in Comparative Perspective* (p. 289 à 304). Toronto (Ontario) : Université de Toronto. Adapté du tableau 16.3, avec les données sur le revenu de Maytree, *Welfare in Canada*, 2019. En Alberta, les prestations maximales ne comprennent pas le programme de sécurité du revenu pour les personnes gravement handicapées qui diffère des autres programmes parce que les bénéficiaires reçoivent un montant fixe, peu importe la taille du ménage. En 2019, ce montant était de 20 808 \$.

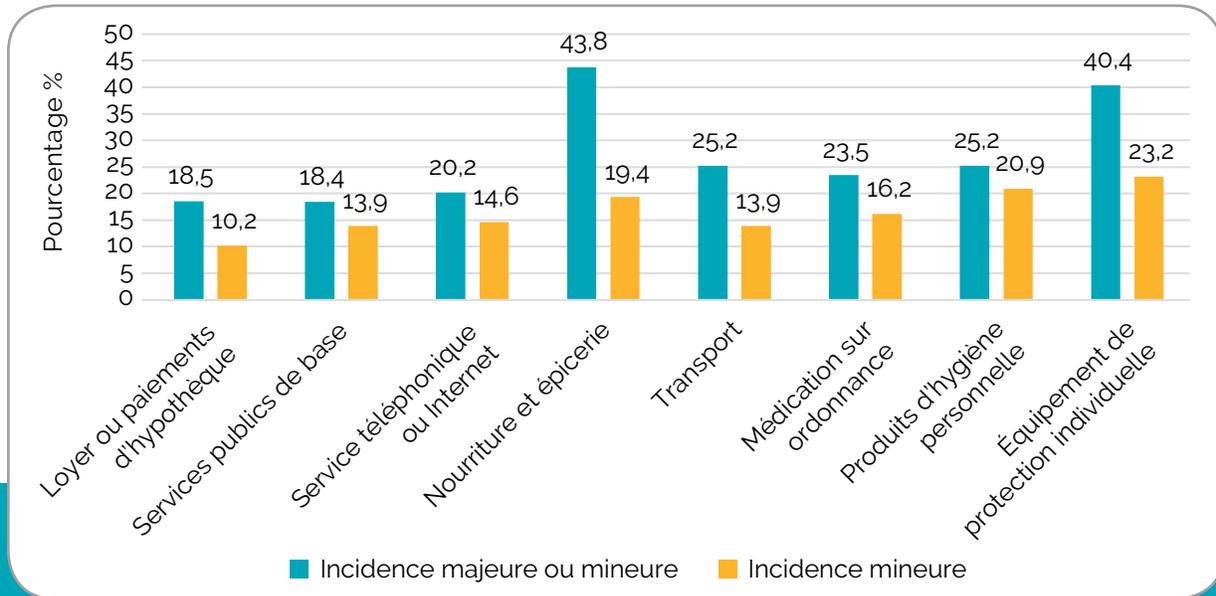
35 Stapleton, J., Tweedle, A. et Gibson, K. (février 2013). *Qu'arrive-t-il aux programmes de soutien du revenu pour les personnes handicapées?* Conseil des Canadiens avec déficiences. <http://www.ccdonline.ca/fr/socialpolicy/poverty-citizenship/income-security-reform/disability-income-systems>

36 Maytree, *Welfare in Canada*.

37 Maytree, *Welfare in Canada*.

Les répercussions économiques de la COVID-19 ont amplifié les défis auxquels font face les personnes handicapées : 61 pour cent de celles-ci ont déclaré que la COVID-19 a eu une incidence majeure ou modérée sur au moins un type d'obligation financière ou de besoin essentiel.³⁸ L'accès à la nourriture était le besoin essentiel que les personnes handicapées ont déclaré comme ayant été le plus touché; 44 pour cent d'entre elles ont déclaré que la COVID-19 avait eu un effet important à modéré sur leur capacité d'acheter de la nourriture.³⁹

Tableau 14 : Répercussions de la COVID-19 sur les obligations financières ou les besoins essentiels des personnes âgées de 15 à 64 ans vivant avec des conditions ou des problèmes de santé à long terme (%)



Source : Statistique Canada *Les répercussions de la COVID-19 sur les personnes ayant une incapacité*, 2020

À mesure que le nombre de bénéficiaires de prestation d'invalidité provinciale continuera de croître et que les prestations de retraite continueront de diminuer par rapport à l'inflation, un plus grand nombre de personnes à revenu fixe se verront démunies face à la hausse rapide des coûts des aliments et du logement. Il n'y a pas de solution miracle permettant de renverser la tendance à long terme du recours des personnes handicapées et des aînés aux banques alimentaires. Un système de soutien du revenu modernisé permettant de mieux soutenir les personnes qui ne font pas partie de la population active, un marché de travail offrant un meilleur soutien aux personnes handicapées, une gamme d'options de logement à loyer modique et des contributions en nature telles que l'assurance-médicaments sont autant de solutions pouvant contribuer à inverser la tendance.

38 Statistique Canada. (27 août 2020). *Les répercussions de la COVID-19 sur les personnes ayant une incapacité*. The Daily. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200827/dq200827c-fra.htm>

39 Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200827/dq200827c-fra.htm>

COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES, COVID-19 ET RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES

« Pour nous, la COVID-19 a eu des répercussions importantes, mais d'une manière complètement différente que dans les banques alimentaires des centres urbains. Nos chiffres sont bien inférieurs à ceux de l'an passé en raison de l'isolation, de la distanciation sociale et des fonds offerts par l'entremise de différents programmes. De plus, dans les réserves de notre région, le conseil de bande encourage les gens à rester dans les réserves pour ne pas s'exposer au virus. Une des manières d'y arriver est de faire parvenir des camions de provisions dans leurs localités. De plus, des groupes de chasses ont été mis sur pied pour aider les habitants à subvenir à leurs besoins. Ce mois-ci et le mois dernier seulement, nous commençons lentement à constater une augmentation. »

Répondant au sondage, Saskatchewan

Les clients de banques alimentaires s'identifiant comme faisant partie des Premières Nations, de Métis ou des Inuits représentent 8 pour cent des personnes visitant des banques alimentaires dans tout le réseau. Il s'agit d'une baisse importante par rapport à 2019, alors que 15 pour cent des utilisateurs de banques alimentaires s'identifiaient comme Autochtones. Bien que les populations autochtones soient toujours aux prises avec des inégalités disproportionnées menant à des niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire particulièrement élevés, l'amélioration des programmes de sécurité du revenu, combinée à des initiatives locales et communautaires visant à accroître l'accès aux aliments, a contribué à la réduction du recours aux banques alimentaires chez les populations autochtones.

Les Autochtones font face à des taux exceptionnellement élevés d'insécurité alimentaire grave à l'échelle nationale. Les résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) la plus récente indiquent que plus de 28 pour cent des ménages autochtones vivent de l'insécurité alimentaire, en comparaison avec 11 pour cent des ménages blancs.⁴⁰ Le fait que l'ESCC exclue les populations des Premières Nations résidant dans des réserves porte à croire que les taux d'insécurité alimentaire parmi les personnes autochtones sont beaucoup plus élevés, puisque si on inclut ceux vivant dans les réserves, presque la moitié des ménages des Premières Nations (46 %) vivent de l'insécurité alimentaire.⁴¹

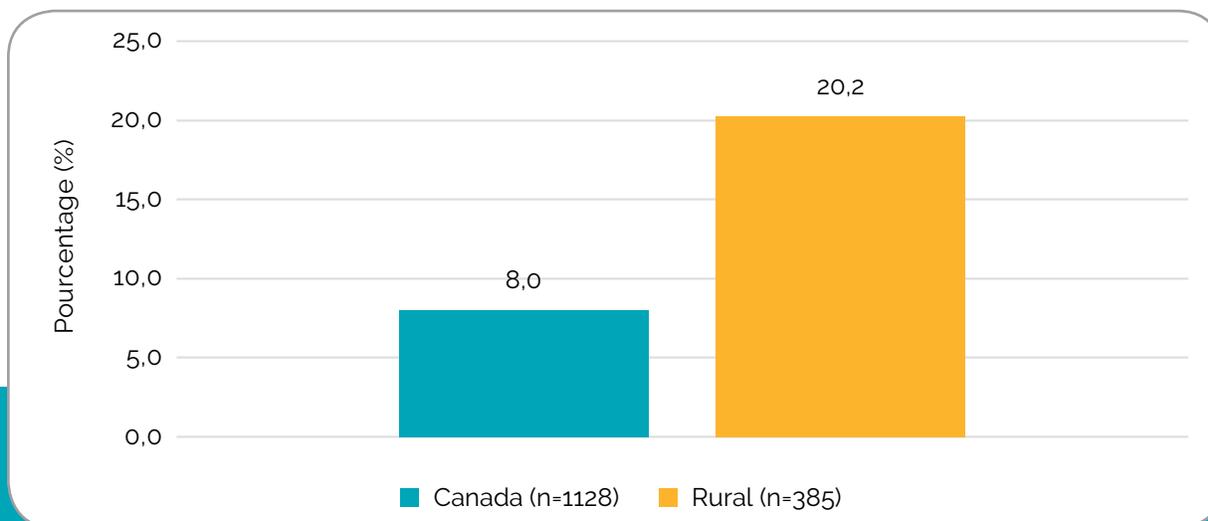
Ces niveaux très élevés d'insécurité alimentaire ont été constatés par les membres du réseau de Banques alimentaires Canada, qui compte huit banques alimentaires situées dans les réserves et environ 30 situées près ou très près d'une réserve. Cette proximité explique pourquoi les banques alimentaires de régions rurales servent beaucoup plus de clients qui s'identifient comme Autochtones. Vingt pour cent des personnes ayant recours aux banques alimentaires rurales partout au Canada s'identifient comme Autochtones, en comparaison avec 8 pour cent dans l'ensemble du pays.



40 Tarasuk, V., A. Mitchell. (2020) *Household food insecurity in Canada, 2017-2018. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF)* (en anglais seulement). <https://proof.utoronto.ca/food-insecurity/#1>

41 Domingo, A., Spiegel, J., Guhn, M., Wittman, H., Ing, A., Sadik, T., Fediuk, K., Tikhonov, C., Schwartz, H., Chan, H. M. et Batal, M. (2021). « Predictors of household food insecurity and relationship with obesity in First Nations communities in British Columbia, Manitoba, Alberta and Ontario » (en anglais seulement). *Public Health Nutrition*, 24 (5), p. 1021-1033. <https://doi.org/10.1017/S1368980019004889>

Tableau 15 : Pourcentage des clients de banques alimentaires s'identifiant comme Autochtones dans les régions rurales, en comparaison avec le reste du Canada (%)



« Nos communautés ont toujours été aux prises avec l'insécurité alimentaire. La situation présente ne fait que souligner un problème qui était déjà présent. Nous devons créer un plus grand nombre d'emplois dans les Nations. Les besoins en matière d'aide alimentaire sont tellement importants. »

Répondant au sondage, Alberta

Tout au long de la pandémie de COVID-19, les Autochtones étaient plus susceptibles de souffrir de difficultés financières que les personnes non autochtones ou qui ne faisaient pas partie de groupes racisés⁴² et, tout comme les groupes racisés, ils ont fait face à des difficultés continues sur le marché du travail.⁴³ Ces défis ont fait en sorte que les ménages autochtones étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir recours à des programmes d'aide alimentaire communautaires au cours de la dernière année que les personnes s'identifiant comme blanches.⁴⁴

« Le nombre de nos clients est stable et notre clientèle autochtone est à la baisse. Cela s'explique par le fait que certaines communautés autochtones ont un accès restreint aux banques alimentaires ou aident leurs membres à répondre à leurs besoins alimentaires. »

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

Malgré ces défis, les membres du réseau Banques alimentaires Canada ont constaté une baisse importante du pourcentage de clients qui s'identifient comme Autochtones en comparaison à 2019. Dans l'ensemble, le pourcentage de personnes qui se sont identifiées comme Autochtones est passé de 15 pour cent en 2019 à 8 pour cent. Dans les régions rurales, le pourcentage est passé de 25,2 pour cent à 20 pour cent.

« Les chiffres étaient changeants, plus il y avait de cas, plus les visites baissaient et moins il y avait de cas, plus les visites augmentaient. Nous avons constaté une diminution notable de la demande à l'entrée en vigueur de la PCU. Les personnes qui reçoivent de l'argent n'ont pas tendance à le gaspiller. »

Répondant au sondage, Manitoba

42 Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210909/dq210909d-fra.htm>

43 Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2021008-fra.htm>

44 Voir <https://www.foodbankscanada.ca/Lisez-notre-blog/Juillet-2021/Les-communautés-autochtones-et-racisées-sont-touchées.aspx>

Les banques alimentaires ont attribué cette baisse de la demande à l'avènement de la PCU, aux restrictions de déplacement des personnes vivant dans les réserves et aux nouvelles mesures mises en place par les réserves elles-mêmes pour venir en aide aux personnes dans le besoin, ce qui a facilité l'accès aux aliments commerciaux et traditionnels (c.-à-d. aliments tirés de la chasse, de la pêche, de la cueillette et de la culture). Dans certaines localités, non seulement des repas étaient livrés directement à la maison, mais l'accès aux produits cultivés localement et à la viande traditionnelle était également accru.⁴⁵ Par exemple, la Première Nation albertaine Chipewyan Prairie a restauré un sentier historique pour permettre un accès hivernal sécuritaire au lac Gypsy afin de fournir une source abondante de poisson, un aliment traditionnel, à la communauté locale.

Il est essentiel d'encourager des progrès qui seraient rendus possibles par une importante réforme de la sécurité du revenu si nous voulons réduire le recours aux banques alimentaires parmi les populations autochtones. La pandémie a aussi renforcé la résilience des communautés autochtones partout au Canada, en plus de souligner l'importance d'améliorer l'accès des populations autochtones aux aliments traditionnels.⁴⁶



45 Voir <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/du-risque-resilience-approche-equite-covid-19/rapport-peuples-autochtones-covid-19.html>

46 Batal, M., Chan, H. M., Fediuk, K., Ing, A., Berti, P. R., Mercille, G., Sadik, T. et Johnson-Down, L. (2021). « First Nations households living on-reserve experience food insecurity; prevalence and predictors among ninety-two First Nations communities across Canada » (en anglais seulement). *Canadian Journal of Public Health*, 112 (Suppl 1), 52 à 63. Tiré de : 10.17269/s41997-021-00491-x

RECOURS AUX BANQUES ALIMENTAIRES DANS LES TERRITOIRES

« En fait, nos chiffres ont diminué lorsque notre clientèle (dont plusieurs dépendent de soutien du revenu – certains sont des artistes) bénéficiait de la PCU. Cette année, au mois de mars, la PCU avait pris fin et nous avons enregistré les chiffres les plus élevés depuis des années. De nouveaux clients se présentent à chaque distribution. Nous avons récemment présenté deux demandes de subvention et mis en œuvre deux nouveaux programmes, soit un programme de fruits et légumes frais et un programme de comptoir alimentaire en milieu scolaire pour deux écoles. La COVID-19 n'a pas eu de répercussions aussi importantes au Nunavut que dans certains territoires plus au sud. Par contre, nos besoins restent élevés. Les pertes d'emplois et le ralentissement économique ne nous ont pas touchés aussi gravement, bien que notre taux de chômage demeure élevé. Nous avons un besoin constant d'aide alimentaire, COVID-19 ou pas. »

Répondant au sondage, Nunavut

« Je sais que la COVID-19 a eu des répercussions importantes des deux manières. Il s'agissait d'un moment difficile pour plusieurs familles, mais des mesures de soutien supplémentaires ont été ajoutées pour aider la communauté. Non seulement la PCU, mais aussi des mesures de soutien ont été mises en place par le gouvernement provincial, ce qui a permis à bon nombre de ménages d'obtenir des bons d'échange pour l'épicerie. Le congélateur communautaire de Nain a aussi mis sur pied un programme de livraison de nourriture qui a aidé un grand nombre de ménages. »

Ancien coordinateur d'une banque alimentaire dans le nord du Labrador

Le nombre de visites dans les banques alimentaires des territoires a diminué de 25 pour cent par rapport à 2019. Une grande proportion des personnes qui visitent les banques alimentaires des territoires sont autochtones (80 %) et on y a constaté des tendances semblables à celles observées dans les autres communautés autochtones du Canada. Grâce à une combinaison de nouveaux programmes gouvernementaux de soutien du revenu et de points de soutien locaux offrant un meilleur accès aux aliments, un moins grand nombre de personnes ont été forcées de visiter les banques alimentaires de ces régions.

« De nombreux programmes alimentaires ont été mis sur pied pour aider les résidents desservis par la banque alimentaire et les groupes autochtones locaux en leur fournissant des bons d'échange de nourriture et des stocks. Cela nous a permis d'offrir une source constante de nourriture aux nouveaux clients, ainsi qu'aux anciens. Pour maintenir notre offre de service, nous avons dû transformer notre système de point de dépôt en livraison. »

Répondant au sondage, T.N.-O.

« Notre banque alimentaire locale a reçu un nombre grandissant de clients. Je crois que cette augmentation est attribuable à la mise à pied de nombreux travailleurs saisonniers et occasionnels en raison de la COVID-19. »

Répondant au sondage, T.N.-O.

Plus haut dans le rapport, nous avons mentionné la « tempête parfaite » responsable de l'augmentation de l'achalandage dans les banques alimentaires durant la pandémie : hausse du prix de la nourriture et du logement combinée à de faibles revenus. Les localités nordiques faisaient déjà face à des circonstances similaires bien avant la pandémie. Les communautés des territoires sont aux prises avec un manque de possibilités d'emploi, des options limitées de revenu autres que de l'aide sociale et des coûts alimentaires non seulement extrêmement élevés, mais aussi très instables. Par exemple, à Iqaluit, un panier de provisions nutritif pour une famille de quatre personnes coûtait 1721,56 \$ en mars 2018. Ce même panier aurait coûté 868 \$ à Ottawa.⁴⁷

Les Autochtones affichent un taux exceptionnellement élevé de grave insécurité alimentaire à l'échelle nationale,⁴⁸ et les effets de la colonisation touchent particulièrement ceux qui résident dans le Nord, car ils ont été obligés d'abandonner la chasse et la culture d'aliments traditionnels au profit d'aliments achetés en magasin.⁴⁹ Ces facteurs pourraient expliquer pourquoi l'insécurité alimentaire est si importante dans les régions nordiques : 57 pour cent des ménages du Nunavut vivent de l'insécurité alimentaire et plus de la moitié des familles monoparentales dirigées par une femme vivent une très grande insécurité alimentaire.⁵⁰ Un rapport produit par l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), l'organisme national de représentation des Inuits au Canada, rapporte des taux d'insécurité alimentaire encore plus élevés, c'est-à-dire atteignant 68,4 pour cent au Nunatsiavut et 77,6 pour cent au Nunavut.⁵¹

Tout comme dans les autres communautés autochtones du pays, la crise de la COVID-19 a révélé la résilience et l'ingéniosité des communautés inuites en les forçant à s'adapter aux difficultés de la pandémie en fournissant des aliments directement aux ménages et en continuant à faciliter l'accès aux aliments traditionnels.⁵² Pendant que nous travaillons à instaurer des solutions à long terme comme la réforme de la sécurité du revenu, les banques alimentaires du Nord peuvent continuer de renforcer leur rôle en tant qu'intervenant clé dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et participer à la stratégie globale de sécurité alimentaire dans leurs communautés.⁵³

Carte des banques alimentaires des Territoires (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon)



Remarque : Le fichier de conversion des codes postaux pour la carte a été obtenu par l'entremise de geocoder.ca et a été utilisé pour géocoder les points de localisation des banques alimentaires. L'équipe remercie geocoder.ca de leur avoir donné accès à ce produit gratuitement pour une utilisation sans but lucratif.

47 Voir <https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1548078467819/1548078497301> et https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/resources/Documents/2018_NFB-Report_FN.pdf
 48 Tarasuk, V, Mitchell, A, Dachner, N. (2014).
 49 Banques alimentaires Canada. (2015). Bilan-Faim 2015. Toronto: Banques alimentaires Canada. https://www.foodbanksCanada.ca/getmedia/01e662ba-f1d7-419d-b40c-bcc71a9f943c/HungerCount2015_singles.pdf.aspx?ext=.pdf (en anglais seulement)
 50 Voir https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310038501&request_locale=fr
 51 Voir https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2021/07/ITK_Food-Security-Strategy-Report_English_PDF-Version.pdf (en anglais seulement)
 52 Voir <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/du-risque-resilience-approche-equite-covid-19/rapport-peuples-autochtones-covid-19.html>
 53 Il est important de mentionner le concept de « souveraineté alimentaire » lorsqu'il est question d'accroître l'accès à la nourriture dans l'ensemble des communautés autochtones du pays. Lorsqu'il est question de souveraineté alimentaire dans le Nord, les notions de savoir, de langue, de continuité culturelle et d'autosuffisance communautaire inuits s'imposent. Voir le document *Food Sovereignty and Harvesting* publié en 2019 par la Qikiqtani Inuit Association, <https://www.qia.ca/food-sovereignty-and-harvesting-report/> (en anglais seulement)

RÉPONDRE AUX BESOINS IMMÉDIATS : FAIRE FACE À LA PAUVRETÉ GRANDISSANTE EN TEMPS DE PANDÉMIE

« Notre demande a augmenté et nous avons commencé à offrir des paniers alimentaires plutôt qu'un accès mensuel régulier pour les clients. Un grand nombre de clients ont perdu leur emploi de manière temporaire ou définitive. Le coût élevé du logement dans notre village représente un problème pour nos familles à faible revenu et les logements à loyer modique y sont toujours occupés. »

Répondant au sondage, Colombie-Britannique

« Nous avons constaté une hausse du nombre de clients qui ont besoin de plus d'une visite par mois – que ce soit en raison de pertes de revenu, d'une inquiétude d'être en public ou du fait que leurs enfants étaient à la maison plus souvent, les empêchant de bénéficier de programmes de repas à l'école. Nous nous en sommes bien tirés avec le soutien de notre communauté et nous avons été en mesure d'accroître la valeur nutritive de nos paniers alimentaires et de répondre aux besoins des personnes qui avaient besoin d'aide supplémentaire. »

Répondant au sondage, Nouveau-Brunswick

Dans notre rapport Un aperçu national sur la crise de la COVID-19 de 2020, nous avons décrit la manière dont les banques alimentaires se sont adaptées aux pics de demande tout en respectant les directives en matière de santé publique telles que la distanciation sociale. Cette année, les banques alimentaires ont continué de s'adapter aux changements et aux exigences imposées par la pandémie, à la fois en modifiant leurs modèles de service et en permettant à leurs clients une plus grande fréquence d'accès à leur service.

« Nous constatons que les gens doivent faire appel à notre service plus d'une fois par mois parce qu'ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts. »

Répondant au sondage, Ontario

La hausse de la fréquence des visites dans les banques alimentaires causée par les besoins croissants dans leurs localités a été l'un des changements qu'elles ont le plus fréquemment mentionnés. Avant la pandémie, la majorité des banques alimentaires limitaient l'accès à leur service à une fois par mois, distribuant en moyenne de la nourriture pour sept jours. Cela était attribuable à la capacité limitée des banques alimentaires et au fait que leur mission originelle était de fournir un complément d'articles à ce que les ménages pouvaient acheter eux-mêmes.

À mesure que les taux de pauvreté et que le nombre de personnes à faible revenu ont augmenté tout au long de la pandémie, de nombreuses banques alimentaires ont élargi leur accès pour permettre des visites plus fréquentes, certaines permettant à leur clientèle des visites bimensuelles et d'autres, hebdomadaires. Ils ont été en mesure de le faire grâce au soutien généreux de leurs communautés locales et de nouvelles mesures de soutien gouvernementales.

Certaines banques alimentaires qui ont accueilli moins de personnes grâce à l'amélioration des prestations de revenu pour les clients ont alors été en mesure d'offrir des services améliorés et plus complets en fournissant plus de nourriture à ceux qui en avaient le plus besoin.

« Les visites de certains clients sont plus fréquentes (le maximum possible), ce qui fait que nous distribuons plus de paniers alimentaires d'urgence que jamais. Nous avons recruté plus de bénévoles et créé plus de quarts de travail en soirée. »

Répondant au sondage, Alberta

Tableau 16 : modèles de service d'un échantillon de banques alimentaires affiliées (n=300)

« Nous avons transformé notre méthode de distribution où les gens magasinaient comme à l'épicerie en une liste d'inscription où nous consignons les préférences alimentaires de chacun et nous leur assemblons un panier qu'ils peuvent collecter à l'extérieur de l'immeuble. Ce système semble bien fonctionner. Nous avons constaté une hausse constante du nombre d'inscriptions et ceux-ci sont directement proportionnels avec la montée des chiffres de la COVID-19. Nous effectuons la livraison pour ceux qui en ont besoin. »

Répondant au sondage, Alberta

Les restrictions sanitaires ont également eu une grande incidence sur le fonctionnement des banques alimentaires. Un grand nombre de banques alimentaires ont commencé à offrir des paniers alimentaires à leurs clients pour s'adapter aux contraintes d'espace et à la distanciation sociale. Les paniers alimentaires contenaient des aliments faisant partie d'un éventail de groupes alimentaires sélectionnés non seulement selon leur disponibilité, mais aussi selon les préférences des clients.

L'un des changements les plus importants apportés au réseau de banques alimentaires a été l'introduction de services de livraison à domicile pour les clients comme les aînés et les clients ayant des problèmes de santé sous-jacents qui hésitaient à se déplacer ou qui en étaient incapables.

La troisième méthode la plus commune de prestation de services est le modèle de « magasinage » par lequel les clients choisissent des aliments dans un endroit ressemblant à une épicerie. Cette option de service n'était possible que si l'espace et les ressources dont la banque alimentaire disposait permettaient de respecter les directives en matière de santé publique. Comme mentionné plus haut, certaines banques alimentaires offraient des paniers alimentaires préemballés pour répondre aux exigences de distanciation sociale et de sécurité. Toutefois, le modèle de magasinage est souvent considéré comme la meilleure option puisqu'il offre beaucoup de choix aux clients et peut leur apporter des niveaux de sécurité alimentaire et de bien-être supérieurs.⁵⁴



Source : Sondage sur le réseau Banques alimentaires Canada, 2021. Les pourcentages ne totaliseront pas 100 en raison des choix de réponses multiples.

54 Rizvi, A., Wasfi, R., Enns, A. et Kristjansson, E. (2021). « The impact of novel and traditional food bank approaches on food insecurity: A longitudinal study in Ottawa, Canada » (en anglais seulement). *BMC Public Health*, 21, article no 771. <https://doi.org/10.1186/s12889-021-10841-6>

« Les mesures de confinements ont amené une hausse importante du nombre de personnes en situation d'itinérance et en situation précaire sur le plan du logement, ainsi que des personnes qui ne sont pas en mesure de travailler ou qui doivent fermer les portes de leur entreprise. Nous avons constaté que l'offre d'un programme de repas quotidiens nous a grandement aidés non seulement à offrir une nutrition de qualité au quotidien, mais aussi à rester en contact constant avec les personnes les plus vulnérables de notre communauté. »

Répondant au sondage, Ontario

« Nous avons mis en place un programme de "repas à partager" (avec 3 repas par jour) pour les clients avec un service de livraison deux fois par semaine pour les clients à risque, augmenté la quantité de denrées non périssables et ouvert un nouvel emplacement satellite dans l'Ouest-de-l'Île. »

Répondant au sondage, Québec

En plus des paniers alimentaires, les repas préparés sur place représentent un autre service important offert par un grand nombre de banques alimentaires. De tels programmes sont particulièrement importants pour les personnes en situation d'itinérance ou qui n'ont pas accès à un espace où conserver de la nourriture ou cuisiner. Toutefois, un grand nombre de programmes de repas ont dû être interrompus ou transformés en repas pour emporter pour respecter les nouvelles directives en matière de santé publique de certaines régions. Plusieurs banques alimentaires qui offraient des programmes de repas en mars 2019 ne les ont toujours pas réintroduits.



RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE POLITIQUES



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

Introduction

La dernière année a certainement été marquée par des difficultés, du stress et des pertes pour de nombreux Canadiens. Des millions de personnes ont perdu leur emploi pratiquement du jour au lendemain et, si certains ont pu reprendre le travail, le retour à la stabilité et à la normalité économique d'avant la pandémie prendra vraisemblablement quelques années.

Toutefois, s'il y a un côté positif à retenir de la première année de la pandémie, c'est que nous avons été témoins en temps réel de ce que Banques alimentaires Canada affirme depuis des années : de bonnes politiques sociales peuvent avoir une incidence importante sur la réduction de l'insécurité alimentaire lorsqu'elles s'attaquent à leurs causes profondes, soit les faibles revenus et la pauvreté.

Comme nos données l'ont indiqué, la mise en œuvre rapide de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et d'autres mesures de soutien a initialement « aplani la courbe » du recours aux banques alimentaires au début de la pandémie dans de nombreuses régions du pays. Ces nouveaux programmes, qui ne sont plus en vigueur, ont joué un rôle important en permettant à de nombreuses personnes Canada d'avoir un revenu suffisant pour leur subsistance et celle de leur famille.

Au Canada, nous savons que la nourriture ne constitue qu'une petite partie de l'insécurité alimentaire des ménages. Le rôle des banques alimentaires est d'offrir du soutien aux personnes en comblant leurs besoins immédiats. Il y a toutefois une limite à ce qu'elles peuvent faire pour aider les personnes à long terme. Les politiques mises en place par le gouvernement fédéral dans le cadre de la pandémie nous montrent incontestablement que de bonnes politiques publiques favorisant une augmentation des revenus des gens afin de les sortir de la pauvreté sont essentielles à la réduction de l'insécurité alimentaire à long terme.

Le fait que la PCU et d'autres mesures de soutien ont eu un effet aussi important pour atténuer les conséquences potentiellement dévastatrices de la pandémie devrait être souligné et servir de référence pour rebâtir le Canada en mieux.

Avant la pandémie, les banques alimentaires recevaient plus d'un million de visites par mois. Elles étaient déjà au maximum de leur capacité et avaient du mal à répondre aux besoins de leurs communautés. Nous avons maintenant une feuille de route visant à créer une nouvelle normalité où beaucoup moins de Canadiens auront à dépendre d'une banque alimentaire dans l'avenir – et c'est l'occasion de la suivre.

LE SAVIEZ-VOUS?

VINGT-CINQ POUR CENT DES BANQUES ALIMENTAIRES DU RÉSEAU DE BANQUES ALIMENTAIRES CANADA PARTICIPENT À DES ACTIVITÉS VISANT À APPUYER LE CHANGEMENT DE POLITIQUES. CES INITIATIVES COMPRENNENT DES RENCONTRES AVEC DES DÉCIDEURS, LA PARTICIPATION À DES COALITIONS ET L'ORGANISATION D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES.



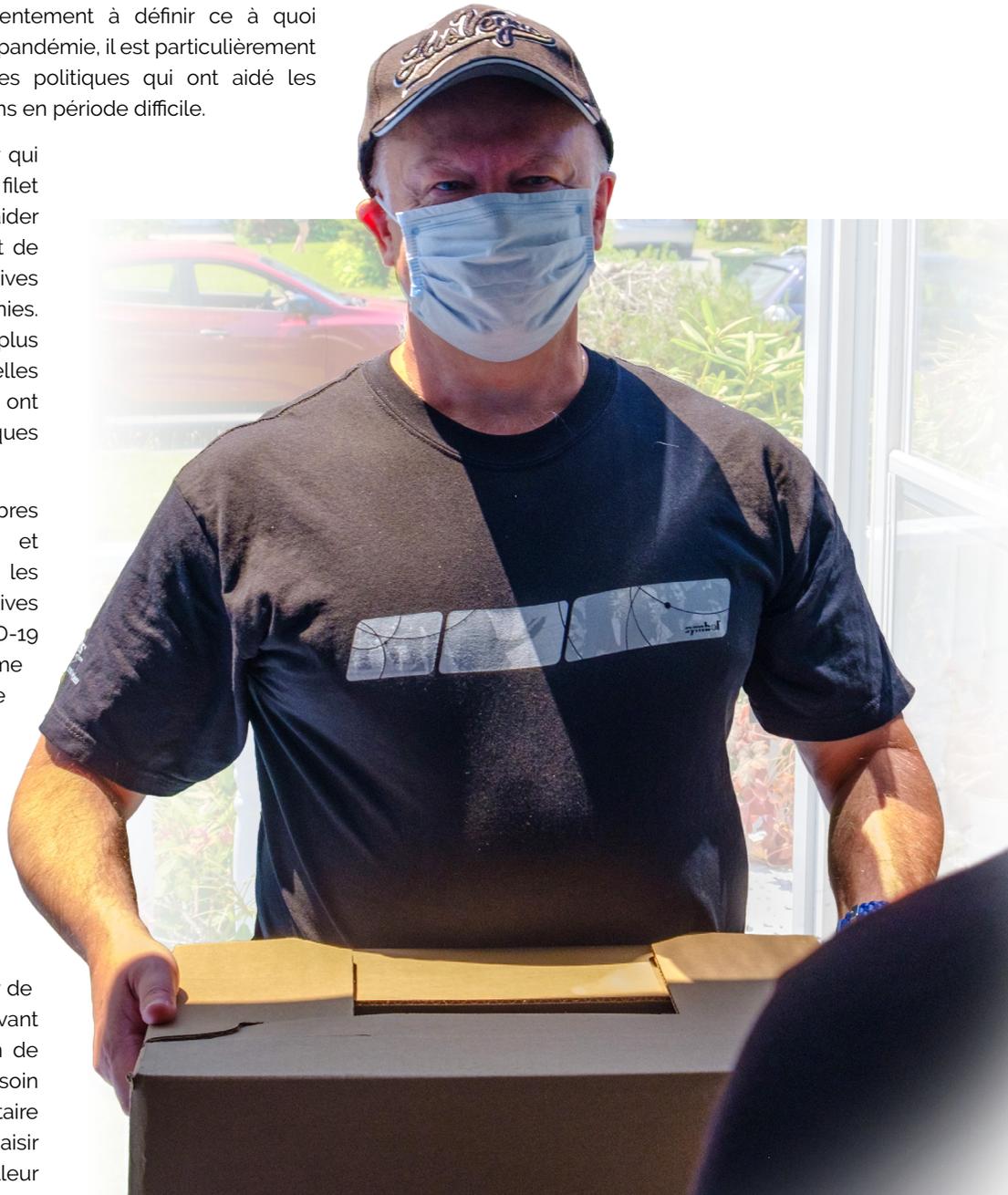
Malheureusement, bon nombre des programmes mis en place au début de la pandémie n'étaient que temporaires et ont déjà pris fin ou seront bientôt éliminés. De nombreux Canadiens, ainsi que les banques alimentaires, appréhendent les mois et les années à venir, car les difficultés économiques sont toujours présentes, même si de nombreux programmes de soutien ont disparu.

Alors que le pays commence lentement à définir ce à quoi ressemblera notre société après la pandémie, il est particulièrement important de tirer des leçons des politiques qui ont aidé les Canadiens à subvenir à leurs besoins en période difficile.

Il est également important de voir qui est tombé entre les mailles du filet durant cette période, afin de nous aider à offrir un ensemble plus complet de mesures de soutien et d'initiatives pour les personnes les plus démunies. Il s'agit notamment d'examiner plus en détail les raisons pour lesquelles certains facteurs démographiques ont eu des répercussions économiques plus négatives que d'autres.

Par exemple, davantage de membres de communautés autochtones et racisées ont indiqué avoir subi les répercussions financières négatives fortes ou modérées de la COVID-19 que les Canadiens blancs, même lorsque les différences en matière de perte d'emploi, de statut d'immigration, de situation d'emploi avant la pandémie et d'autres caractéristiques démographiques ont été prises en compte.⁵⁵

Le Canada a maintenant une occasion à saisir et des choix à faire pour l'avenir. Nous pouvons choisir de revenir à la situation « normale » d'avant la pandémie, où plus d'un million de Canadiens par mois avaient besoin de l'aide d'une banque alimentaire pour joindre les deux bouts, ou saisir l'occasion de bâtir un Canada meilleur qui ne laisse personne pour compte.



55 Hou, F., Frank, K. et Schimmele, C. (6 juillet 2020). *Répercussions économiques de la COVID-19 chez les groupes de minorité visible*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00042-fra.htm?fbclid=IwARoS7YKs79cvoSowtFTMwar3NEZONkNgHReQoeNe2lzOmlGSU7W3NY8owYA>



PREMIÈRE RECOMMANDATION

ADOPTER DE NOUVELLES MESURES DE SOUTIEN POUR LES LOCATAIRES À FAIBLE REVENU

Même avant la pandémie, les banques alimentaires signalaient chaque année que le coût élevé du logement était l'une des principales raisons pour lesquelles les gens se tournaient vers elles afin d'obtenir du soutien.

En 2021, un sondage national a révélé que 46 pour cent des Canadiens classaient le coût du logement comme le plus grand obstacle à l'alimentation – contre 21 pour cent seulement un an auparavant.⁵⁶

Un peu moins de 70 pour cent des clients des banques alimentaires vivaient dans des logements locatifs privés en 2021, alors que cette proportion représentait 60 pour cent en 2010. Dans ce groupe, la grande majorité de ces personnes font partie du segment ayant le plus faible revenu et consacrent plus de 50 pour cent de leur revenu au paiement de leur loyer et des services publics.⁵⁷ Le fait de consacrer une telle proportion du revenu au loyer est considéré comme un niveau de dépense « critique » pour le logement, car il reste très peu d'argent pour les autres besoins fondamentaux (p. ex., nourriture) et cela peut entraîner le risque de sombrer dans l'itinérance.⁵⁸ En 2017, nous avons donc accueilli avec enthousiasme la Stratégie nationale sur le logement (SNL) du gouvernement fédéral; une mesure pour laquelle Banques alimentaires Canada milite depuis de nombreuses années.

Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir environ 20 milliards de dollars (un montant qui sera égalé par les provinces et les territoires pour un total de 40 milliards de dollars) au cours des 12 prochaines années dans le but d'aider 530 000 ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, soit la moitié de la population totale dans cette situation, et de réduire l'itinérance chronique de moitié d'ici 2030⁵⁹.

Cela constitue des progrès et une bonne politique gouvernementale, mais très peu de mesures, dans les faits, ont été mises en œuvre depuis l'annonce de la stratégie pour venir en aide aux personnes qui ont actuellement recours aux banques alimentaires en raison de leurs frais de logement trop élevés.

La plupart des fonds investis dans le cadre de la SNL ont été consacrés à des prêts pour le développement de logements du marché privé plutôt qu'à l'aide directe pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. Selon un rapport de 2019 du Bureau du directeur parlementaire du budget, la SNL a très peu changé la donne quant au montant des fonds investis par le gouvernement dans les logements à loyer modique. En fait, il a indiqué que la SNL a réduit légèrement le financement

56 Charlebois, S. (16 avril 2021). Food affordability faces perfect economic storm (en anglais seulement). Canadian Grocer
<https://canadiangrocer.com/food-affordability-faces-perfect-economic-storm>

57 Voir http://rentalhousingindex.ca/fr/#affordability_prov

58 BC Non-Profit Housing Association, *Families feeling the impact*.

59 Gouvernement du Canada. (2017). Un chez-soi d'abord – *Stratégie nationale sur le logement du Canada*. Tiré de :

<https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/placetocallhome/pdfs/canada-national-housing-strategy-fr.pdf>.



ciblé pour les personnes ayant des besoins impérieux en matière de logement.⁶⁰ Pendant ce temps, l'érosion des logements à loyer modique dépasse de loin leur création : pour chaque logement à prix modique, quatre sont retirés du marché.⁶¹

La pandémie et ses répercussions n'ont certainement fait qu'exacerber un problème déjà pressant dans tout le pays.

Depuis le début de la pandémie, nous croyons que la PCU et les autres mesures de soutien liées à la pandémie, combinées aux moratoires locaux et provinciaux sur les expulsions et les paiements différés, ont freiné la vague de locataires qui auraient été obligés de demander de l'aide à leur banque alimentaire, mais nous nous attendons à ce que cette situation change. De plus, dans de nombreux secteurs dans lesquels les coûts de logement sont élevés, le nombre de visites aux banques alimentaires a augmenté plutôt que diminué au cours des premiers mois de la pandémie.

Plus récemment, alors que le gouvernement a mis fin à certaines mesures de soutien et que des paiements sont arrivés à échéance, les banques alimentaires constatent une augmentation du nombre de nouveaux clients ayant besoin de soutien en raison du coût élevé du logement.

Sans une action immédiate du gouvernement pour soutenir les locataires, nous craignons que cette tendance ne s'aggrave au cours des mois et des années à venir.

Nos recommandations

- **Mettre immédiatement en œuvre un programme de soutien au loyer fondé sur une version élargie de l'Allocation canadienne d'aide au logement afin que les Canadiens ayant de la difficulté à payer leur loyer puissent bénéficier de cette mesure d'aide en attendant que la Stratégie nationale sur le logement soit appliquée dans son intégralité.**
- **Augmenter considérablement le montant que le gouvernement fédéral prévoit investir dans l'Allocation canadienne d'aide au logement afin que tous ceux ayant un faible revenu y soient admissibles (c'est-à-dire éliminer le nombre limite de citoyens admissibles pouvant présenter une demande).**
- **Réaliser de nouveaux investissements et ajouter à la Stratégie nationale sur le logement un élément important qui a été oublié : la mise en œuvre d'un programme de logement supervisé pour les personnes ayant une incapacité mentale ou physique, particulièrement au sein des populations à faible revenu et marginalisées.⁶²**
- **Pour ralentir l'érosion du parc de logements à loyer modique, le gouvernement doit explorer de nouvelles façons plus rapides d'acquérir des logements à loyer modique et devrait envisager un financement communautaire ciblé et des solutions non marchandes pour acquérir des logements.**

60 Segel-Brown, B. (18 juin 2019). *Dépenses fédérales de programmes consacrées à l'abordabilité du logement*. Bureau du directeur parlementaire du budget. <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/federal-program-spending-on-housing-affordability>

61 Housing Policy and Research Exchange. (30 juillet 2021). *Getting to 2030—Examining how Budget 2021 helps Canada achieve its housing goals, and what we need to do from here* [Soumis au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du Canada et à la Société canadienne d'hypothèques et de logement]. Maytree. <https://maytree.com/publications/getting-to-2030/>

62 Centre canadien de politiques alternatives. (2018). *Alternative Budget 2019 : No Time to Lose* (en anglais seulement) <https://www.policyalternatives.ca/afb2019>



DEUXIÈME RECOMMANDATION

MODERNISER ET ÉLARGIR LES MESURES DE SOUTIEN POUR LES TRAVAILLEURS À BAS SALAIRE ET SANS-EMPLOI

De février à avril 2020, plus de 5,5 millions de travailleurs canadiens ont été directement touchés par les fermetures d'entreprises en raison de la pandémie de COVID-19 partout au pays.⁶³ Presque du jour au lendemain, le marché du travail au Canada a été profondément bouleversé.

Les répercussions économiques de la pandémie se feront probablement sentir pendant des années. Bien que de nombreuses personnes ont pu revenir à leur emploi précédent, des millions d'entre elles ont été forcées de se tourner vers de nouveaux emplois moins stables ou n'ont pas encore réintégré le marché du travail.

Ces problèmes ont été exacerbés par le régime d'assurance-emploi (AE) désuet, dont seulement 39 pour cent des chômeurs bénéficiaient au cours de l'exercice financier 2018-2019, comparativement à plus de 80 pour cent au début des années 1990.⁶⁴ Ce changement de couverture souligne la nature évolutive du travail dans le monde d'aujourd'hui.

Le gouvernement fédéral a déjà annoncé qu'il prévoyait examiner le régime d'AE du Canada dans les années à venir.⁶⁵ Cet examen accueilli favorablement est attendu depuis longtemps, mais on craint qu'une refonte complète de l'AE prenne beaucoup trop de temps à concevoir et à mettre en œuvre alors que des mesures immédiates sont nécessaires.

Depuis des années, nos données indiquent que les personnes qui cessent de faire partie de la population active (c.-à-d. la population qui occupe actuellement un emploi ou qui reçoit de l'assurance-emploi et cherche du travail) sont beaucoup moins susceptibles de demander de l'aide d'une banque alimentaire que celles qui doivent se tourner vers l'aide sociale ou les prestations d'invalidité.

Pour bon nombre d'entre eux, le chemin vers une banque alimentaire commence par la perte d'emploi, puis par une année ou moins de prestations d'assurance-emploi (selon l'admissibilité), puis par un recours à ce qu'il reste de l'épargne, des systèmes de soutien informels et des ressources de dernier recours pendant des semaines jusqu'à ce qu'ils doivent se tourner vers l'aide sociale – qui ne suffit pas pour se procurer des produits de première nécessité comme la nourriture.

De nombreuses banques alimentaires canadiennes craignent de ne pas pouvoir accueillir le raz-de-marée de nouveaux clients créé par la pandémie tout en maintenant leur niveau de soutien pour les besoins à long terme créés par des décennies de négligence en matière de politique sociale.

63 Statistique Canada. (2020). Enquête sur la population active, mai 2020. Le Quotidien. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200605/dq200605a-fra.htm>

64 Busby, C. et Gray, D. (10 mars 2021). A new voluntary EI program would bring more workers under safety net (irpp.org) (en anglais seulement) <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/march-2021/a-new-voluntary-ei-program-would-bring-more-workers-under-safety-net/>

65 Gouvernement du Canada. (mars 2021). Maintien d'un accès souple aux prestations d'assurance-emploi. *Budget fédéral 2021*. <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/p1-fr.html>



Malheureusement, les données récentes de l'Enquête sur la population active révèlent qu'une vague potentielle de nouveaux clients des banques alimentaires pourrait arriver bientôt.

En mai 2021, près d'un demi-million de Canadiens qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie étaient en chômage complet depuis plus de six mois consécutifs.⁶⁶ Il s'agit de personnes qui peinent à réintégrer le marché du travail et qui pourraient devoir avoir recours à l'aide sociale et aux banques alimentaires dans les mois à venir, à moins qu'un meilleur système d'assurance-emploi ne soit mis en place très bientôt.

Nos recommandations

- Une prolongation importante de la durée maximale de 45 semaines des prestations de l'assurance-emploi pour que les Canadiens ne soient pas forcés d'avoir recours au régime d'aide sociale provincial, qui est gravement inadéquat et non fonctionnel, une fois leurs prestations d'assurance-emploi épuisées.
- Élargir immédiatement les dispositions sur le travail pendant une période de prestations de l'AE afin de permettre aux travailleurs de conserver une plus grande partie de leur revenu provenant d'un travail temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils touchent l'AE, sans perdre de prestations ou sans récupération de leur revenu.
 - Les travailleurs qui ne sont pas punis pour avoir occupé un emploi temporaire ou à temps partiel pendant qu'ils bénéficient de l'AE sont plus susceptibles de réintégrer le marché du travail rapidement et d'obtenir un emploi à temps plein.⁶⁷
- Élargir de façon permanente la définition d'« emploi » admissible à l'assurance-emploi pour inclure le travail autonome et le travail précaire.
- Examiner et réduire le nombre d'« heures de travail » admissibles nécessaires (actuellement entre 420 et 700 heures de travail assurable) pour mieux refléter la nature des emplois et des situations de travail d'aujourd'hui.
- Élaborer un nouveau programme d'assurance-emploi qui vient spécifiquement en aide aux travailleurs plus âgés (45 à 65 ans) qui perdent leur emploi à un âge plus avancé et pourraient avoir besoin de programmes de formation et d'éducation adaptés à leurs besoins pour les aider à réintégrer le marché du travail moderne.
- Prolonger les prestations de maladie de l'AE au-delà de 15 semaines pour éviter que les gens aient besoin de se tourner vers les programmes provinciaux d'invalidité qui offrent de maigres mesures de soutien et dont il est très difficile de se sortir.
- Pour mieux soutenir les travailleurs à bas salaire qui occupent actuellement un emploi :
 - Élargir davantage l'Allocation canadienne pour les travailleurs afin de permettre à un plus grand nombre de travailleurs à bas salaire de conserver une plus grande part de leur salaire avant l'application des impôts.
 - Instaurer des mesures incitatives gouvernementales pour encourager les entreprises à verser des salaires suffisants à tous leurs employés.
 - Instaurer une stratégie d'embauche pour les personnes handicapées comprenant de la formation et des mesures incitatives pour encourager les entreprises à embaucher les personnes handicapées à la recherche d'un emploi (à l'heure actuelle, deux Canadiens sur cinq âgés de 25 à 65 ans avec une incapacité sont sans emploi).⁶⁸

66 Statistique Canada. (2021). *Enquête sur la population active, mai 2021*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210604/dq210604a-fra.htm>

67 Busby, C., Lluís, S. et McCall, B. (2021). *Transitioning Back to Work: How to Improve EI Working-While-on-Claim Provisions* (en anglais seulement). Étude n° 85 de l'IRPP. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.

<https://irpp.org/fr/research-studies/transitioning-back-to-work-how-to-improve-ei-working-while-on-claim-provisions/>

68 Morris, S., Fawcett, G., Brisebois, L. et Hughes, J. (28 novembre 2018). *Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus, 2017*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2018002-fra.htm>



TROISIÈME RECOMMANDATION

UNE VOIE VERS L'AVENIR OÙ AUCUN CANADIEN N'EST LAISSÉ POUR COMPTE (PROGRÈS VERS UN SEUIL DE REVENU MINIMUM)

Depuis des années, les banques alimentaires du pays savent que leurs services ne permettent pas de combler tous les besoins. Bien qu'elles fassent tout leur possible pour aider leur communauté en période difficile, elles sont également les premières à faire valoir que seules les politiques gouvernementales peuvent s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et du recours à des banques alimentaires : la pauvreté et les faibles revenus.

Autrement dit, lorsque de saines politiques sociales sont mises en place, les visites aux banques alimentaires diminuent.

Malheureusement, une grande partie des progrès réalisés récemment semble n'avoir été que temporaire, car le gouvernement réduit progressivement les programmes largement efficaces comme la PCU et diverses mesures ponctuelles visant à augmenter les prestations en faveur de solutions de rechange moins efficaces. Pourtant, même si elle n'est pas parfaite, il est quand même important de tirer les leçons de la politique sociale mise en place durant les premiers mois de la pandémie et d'en tirer des leçons pour créer un filet de sécurité sociale serré où personne ne tombe à travers les mailles du filet.

Comme la PCU tire à sa fin, il est important de commencer à prendre les mesures qui s'imposent. Les changements apportés au régime d'AE sont attendus depuis longtemps et représentent un grand pas dans la bonne direction, mais un grand nombre de Canadiens seront toujours laissés pour compte.

On estime que 482 000 Canadiens ne seront pas admissibles à la transition de la PCU ou d'autres prestations liées à la pandémie vers l'un ou l'autre des nouveaux régimes d'assurance-emploi et que leur situation sera bien pire qu'avec la PCU.⁶⁹ En septembre 2021 seulement, près de 300 000 Canadiens ont cessé de recevoir des prestations d'assurance-emploi, et on croit qu'une grande partie d'entre eux sont d'anciens bénéficiaires de la PCU.⁷⁰

Ce groupe sera probablement confronté à des moments très difficiles à l'avenir sans autre choix que de se tourner vers le système provincial actuel d'aide sociale, un système largement inadéquat qui est brisé depuis de nombreuses années.

69 Macdonald, D. (2020). *Transitioning from CERB to EI could leave millions worse off* (en anglais seulement). Centre canadien de politiques alternatives. <https://monitormag.ca/articles/transitioning-from-cerb-to-ei-could-leave-millions-worse-off/>

70 Lundy, M. (27 septembre 2021). Les chiffres de l'AE chutent à mesure que la transition des prestations est mise en branle. *Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/business/article-ei-numbers-plunge-as-benefit-transition-takes-hold/>



Dans le système provincial actuel d'aide sociale, il faut pratiquement être sans le sou avant d'être admissible au soutien.⁷¹ De plus, un adulte vivant seul touchait en 2019 un revenu d'aide sociale annuel moyen d'un peu plus de 9 394 \$, soit environ 13 506 \$ de moins que le seuil de pauvreté.⁷² De plus, si un prestataire tente de se sortir de l'aide sociale, ses prestations et avantages non pécuniaires sont sanctionnés d'une manière punitive qui décourage la réintégration au marché du travail.

Ce système n'a pas évolué depuis les années 1990 et maintient les gens coincés dans un cycle de pauvreté d'où il est extrêmement difficile de s'échapper. En guise de preuve, près de 50 pour cent des personnes ayant actuellement recours aux banques alimentaires reçoivent soit de l'aide sociale, soit des prestations d'invalidité.

Autrement dit, les premiers mois de la pandémie nous ont appris que le Canada doit travailler à l'instauration d'un nouveau seuil de revenu minimum, qui est égal ou supérieur au seuil de pauvreté, pour remplacer l'approche actuelle inefficace afin de soutenir les personnes qui ne peuvent pas accéder au marché du travail.

Cela signifie l'adoption d'une nouvelle approche qui offrirait à toute la population du Canada un seuil de revenu minimum pour que chacun puisse se relever et aller de l'avant au lieu d'être retenu et tiré vers le bas.

L'approche adoptée par le gouvernement au cours des premiers mois de la pandémie nous a donné un aperçu de ce qu'il est possible d'accomplir avec de bonnes politiques. Le temps est venu de mettre ce que nous avons appris en pratique pour créer un Canada où personne n'est laissé pour compte.

Nos recommandations

- Financer et élaborer, en collaboration avec les provinces et les territoires, de multiples projets pilotes de seuil de revenu minimum de divers types partout au pays dans diverses provinces et territoires (dans les communautés rurales et urbaines).
- Recueillir et analyser les données de ces projets pilotes sur plusieurs années afin de déterminer le type de revenu minimum qui convient le mieux aux besoins des Canadiens et qui tient compte des différences entre les régions du Canada.
- À court terme, donner accès à tous les ménages à faible revenu aux avantages non pécuniaires actuellement réservés aux bénéficiaires de l'aide sociale (par exemple : subvention des services de garde, supplément au logement à loyer modique, assurance-médicaments et soins dentaires, etc.)

⁷¹ Caledon Institute. (2015). *Welfare in Canada 2014*. Ottawa : Caledon Institute. Tiré de *Welfare_in_Canada_2014.pdf* (maytree.com).

⁷² *Welfare in Canada - Canada - Maytree*



QUATRIÈME RECOMMANDATION

ACCROÎTRE LE SOUTIEN AUX ADULTES VIVANT SEULS À FAIBLE REVENU

Au cours des dernières années, le rapport Bilan-Faim de Banques alimentaires Canada a souligné que les adultes vivant seuls actifs représentent un pourcentage grandissant des personnes nécessitant de l'aide de banques alimentaires.

Au cours de la dernière décennie, le pourcentage d'adultes vivant seuls qui ont recours aux banques alimentaires a considérablement augmenté, passant de 38 pour cent des ménages en 2010 à près de la moitié (46 %) en 2021.⁷³

Lorsqu'on examine les statistiques économiques alarmantes de ce groupe, les raisons qui expliquent ce bond sautent aux yeux. Selon la mesure du panier de consommation, la mesure officielle de la pauvreté au Canada, un peu plus d'une personne sur dix vit sur le seuil de pauvreté ou en dessous. Si nous tenons compte uniquement des personnes vivant seules en âge de travailler, ce chiffre grimpe à 33 % : un adulte vivant seul sur trois vit dans la pauvreté.⁷⁴

Ce groupe représente à lui seul une population à faible revenu de 1,3 million de personnes. Ces Canadiens vivent une grande pauvreté, car leurs revenus moyens se situent à 50 pour cent du seuil de pauvreté. Cela signifie qu'ils doivent tenter de survivre avec environ 10 000 \$ par an.

Compte tenu de ces statistiques, il n'est pas surprenant que près d'un adulte vivant seul sur cinq fasse face à l'insécurité alimentaire, et qu'autant de personnes aient besoin de l'aide d'une banque alimentaire pour joindre les deux bouts.⁷⁵

Cette tranche de la population a, du point de vue des programmes gouvernementaux, peu d'options vers lesquelles se tourner et semble avoir été largement oubliée par les gouvernements fédéraux et provinciaux. De nombreux membres de ce groupe ont des problèmes de santé mentale qui sont exacerbés par la pauvreté et le faible revenu.

73 Banques alimentaires Canada. Bilan-Faim 2019.

74 Banques alimentaires Canada [2017]. Dans l'impasse. Toronto : Banques alimentaires Canada. Tiré de https://www.ombudsman.on.ca/Media/ombudsman/Ombudsman_FR/Ressources/Enquetes-EISO/NTT-Final-FR-w-cover.pdf (<https://foodbankscanada.ca/>)

75 Statistique Canada. (2020). *Tableau : 13-10-0385-01 – Sécurité alimentaire du ménage selon la disposition de vie*. Tiré de : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310038501&request_locale=fr



Comme il est mentionné dans notre rapport Bilan-Faim de 2019, les adultes vivant seuls souffrant d'insécurité alimentaire présentent des niveaux plus élevés de problèmes de santé mentale que les autres ménages.⁷⁶ Bon nombre des personnes dans cette situation ont des problèmes de santé mentale qui ne sont pas traités parce qu'elles n'ont pas le soutien dont elles ont besoin, qu'elles sont coincées dans un cycle d'aide sociale inadéquate ou de soutien lié à une invalidité, ou qu'elles ont perdu un emploi et n'ont nulle part où se tourner pour suivre de nouveaux programmes de formation et d'apprentissage qui leur permettraient de s'outiller pour réintégrer le marché du travail. Tous ces problèmes ont été exacerbés par la pandémie.

Pendant des décennies, les gouvernements ont concentré leurs politiques sur des catégories de population précises, comme les familles et les personnes âgées, mais ont souvent négligé les adultes vivant seuls en âge de travailler en tant que groupe nécessitant des mesures ciblées.

D'un point de vue optimiste, Banques alimentaires Canada accueille favorablement les récentes annonces de l'intention du gouvernement fédéral de réformer son programme d'AE désuet. Nous espérons que les recommandations susmentionnées (voir la deuxième recommandation) seront mises en œuvre rapidement, car elles auraient une incidence positive sur la vie de nombreux adultes vivant seuls qui peinent à joindre les deux bouts.

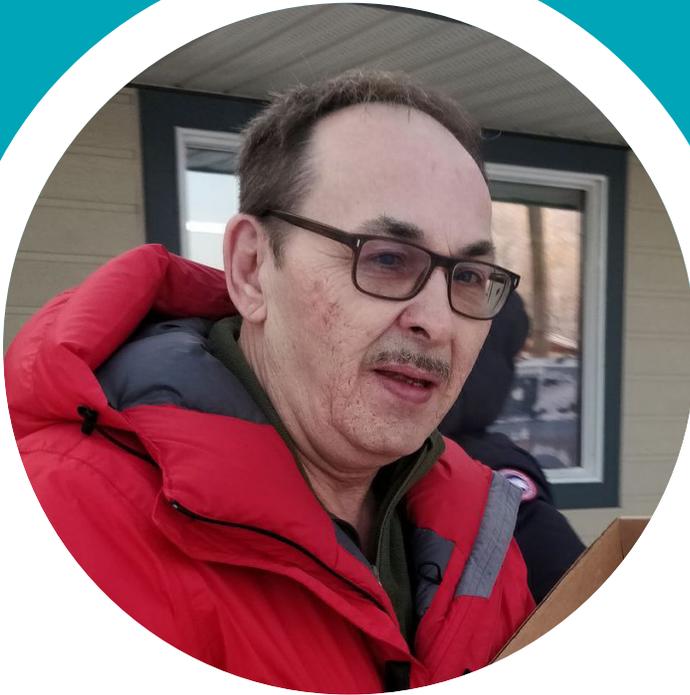
Plusieurs personnes parmi celles qui ne peuvent pas travailler bénéficient d'aide sociale ou aux personnes handicapées, mais ne sont pas en mesure d'échapper à la pauvreté en raison du soutien nettement inadéquat et des conditions strictes de ces programmes. Les montants actuels de l'aide sociale ne tiennent pas compte de l'augmentation du coût de la vie associée à une incapacité. Parmi les Canadiens vivant seuls, les personnes handicapées ressentent les effets du recoupement des difficultés physiques, mentales et financières.

Our recommendations

- **Considérer les adultes vivant seuls à faible revenu comme une priorité dans toutes les mesures à venir en matière de réduction de la pauvreté et de rétablissement, incluant un élargissement et une modernisation de l'assurance-emploi, afin de veiller à ce que cette population vulnérable cesse d'être oubliée.**
- **Élaborer, dans le cadre des futurs accords sur la santé avec les provinces et les territoires, de nouvelles mesures en matière de santé mentale axées sur les besoins des adultes vivant seuls en âge de travailler.**
- **Mettre en œuvre notre recommandation visant à ce que les gouvernements adoptent un seuil de revenu minimum pour tous (voir la troisième recommandation) en remplacement de notre système actuel d'aide sociale défaillant pour éviter que les adultes vivant seuls qui ne sont pas sur le marché du travail ne sombre dans la pauvreté.**
- **Au-delà d'une stratégie d'embauche pour les personnes handicapées (voir la deuxième recommandation), la mise en œuvre rapide des prestations d'invalidité permettant aux bénéficiaires de passer au-dessus du seuil de pauvreté de la mesure du panier de consommation (MPC) ou de se rapprocher de celui-ci, est nécessaire pour aider plus de 30 pour cent des Canadiens ayant une incapacité⁷⁷ à sortir de la pauvreté.**
 - Cette mise en œuvre devrait également comprendre un examen de la MPC pour les Canadiens ayant une incapacité, afin que le seuil de pauvreté puisse mieux refléter la réalité coûteuse de vivre avec une incapacité.

⁷⁶ Banques alimentaires Canada. Bilan-Faim 2019.

⁷⁷ Morris et al. *Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu*.



CINQUIÈME RECOMMANDATION

ACCROÎTRE LES MESURES DE RÉDUCTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE NORD

L'insécurité alimentaire dans le Nord demeure une préoccupation importante pour Banques alimentaires Canada. Cette situation va probablement s'aggraver avec les effets de la pandémie au cours des prochains mois et des prochaines années, à moins que certaines réformes du revenu minimum mentionnées dans le présent rapport ne soient adoptées rapidement. Divers programmes et projets ont été mis en œuvre pour tenter de régler ce problème au fil des changements de gouvernement fédéral, mais il est évident que l'approche actuelle est vouée à l'échec.

Au cours des dernières années, Banques alimentaires Canada s'est efforcé de suggérer des façons d'améliorer le programme Nutrition Nord et de réduire l'insécurité alimentaire dans le Nord en général. Nous sommes encouragés par le fait que le gouvernement fédéral a adopté l'une des recommandations de notre rapport Bilan-Faim 2019 et qu'il inclut maintenant des organismes de bienfaisance dans le programme Nutrition Nord à titre de projet pilote.

Toutefois, nous demeurons préoccupés par le fait que les prix des aliments dans le Nord sont demeurés essentiellement inchangés depuis le début du programme Nutrition Nord en 2011. Par exemple, à Iqaluit, au Nunavut, le coût d'un panier d'aliments nutritifs pour nourrir une famille de quatre personnes en mars 2018 était d'environ 1 721,56 \$. À Ottawa, il aurait été d'environ 868 \$.⁷⁸

Les données récentes de Statistique Canada révèlent que le programme Nutrition Nord n'a pas donné les résultats escomptés quant à la réduction du coût des aliments, objectif qui avait donné beaucoup d'espoir au début du programme il y a près de dix ans.

En fait, selon les derniers chiffres publiés par Nutrition Nord Canada, le coût moyen du Panier de provisions nordique révisé en mars 2018 avait augmenté de plus de 2 pour cent depuis mars 2017 et n'était inférieur que de 1 pour cent au panier de mars 2011, avant le lancement du programme Nutrition Nord.⁷⁹

78 Gouvernement du Canada. (2019). *Coût du Panier de provisions nordique révisé en 2017-2018*.
[https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1548078467819/1548078497301/Santé publique Ottawa. \(2018\). Panier de provisions nutritif.
https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/resources/Documents/2018_NFB-Report_FN.pdf](https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1548078467819/1548078497301/Santé%20publique%20Ottawa.%20(2018).%20Panier%20de%20provisions%20nutritif.%20https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/resources/Documents/2018_NFB-Report_FN.pdf)

79 Gouvernement du Canada. (2019). *Coût du Panier de provisions nordique révisé*.



Les mesures annoncées dans le cadre du programme en 2018, dont de nouvelles mesures d'aide aux programmes d'activités de chasse et de cueillette traditionnelles (mesures encouragées par Banques alimentaires Canada) ainsi que la création d'un nouveau groupe de travail entre les Inuits et la Couronne qui se penchera sur les enjeux à venir, sont bien accueillies, mais ne permettront probablement pas de régler les multiples problèmes des communautés nordiques, particulièrement en raison de la pandémie qui a déjà eu des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement en empêchant les aliments de se rendre dans les communautés nordiques.

Vu le niveau d'insécurité alimentaire toujours inacceptable des ménages dans les territoires, la stagnation du prix des aliments depuis 2011 et la diminution réelle du revenu d'aide sociale, il faut que le gouvernement, en collaboration avec les territoires, revoie maintenant ses stratégies de sécurité alimentaire pour le Nord.

Certains organismes, dont Banques alimentaires Canada, la Regional Food Distribution Association de Thunder Bay, Winnipeg Harvest, la Banque d'alimentation d'Ottawa et la Community Food Sharing Association de Terre-Neuve-et-Labrador, font leur possible pour venir en aide aux communautés nordiques en difficulté, mais ils ont peu de ressources financières à affecter aux frais d'expédition exorbitants.

Le financement fédéral versé par Banques alimentaires Canada au cours des premiers mois de la pandémie a aidé de nombreuses banques alimentaires du Nord à acheter des aliments pendant la première année de la pandémie, mais les mois et les années à venir demeurent préoccupants en raison de cette situation déjà précaire.

Les solutions relatives aux prix des aliments et à l'alimentation en général ne peuvent pas tout régler. Le gouvernement fédéral doit également revoir l'ensemble de son approche quant aux causes profondes à long terme de l'insécurité alimentaire dans le Nord pour que des progrès soient réalisés.

Nos recommandations

- Commencer à élaborer dès maintenant un projet de revenu minimum (voir la troisième recommandation) en vue d'éliminer le régime d'aide sociale actuel qui est inadéquat et qui maintient beaucoup trop de Canadiens du Nord dans l'engrenage de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.
- En collaboration avec le nouveau groupe de travail entre les Inuits et la Couronne, entamer un examen exhaustif du programme Nutrition Nord Canada afin de déterminer les raisons pour lesquelles il n'atteint pas ses objectifs de réduction du coût des aliments dans le Nord.
- Travailler en partenariat avec des groupes locaux et créer un plan pancanadien de développement et de revitalisation du Nord axé sur la recherche et le développement de programmes régionaux visant à former les travailleurs et à faire croître les entreprises dans les secteurs économiques stratégiques.

03

MÉTHODOLOGIE



Le Bilan-Faim est le rapport annuel phare de Banques alimentaires Canada qui fait état de l'utilisation des banques alimentaires au Canada. Il s'agit d'une enquête transversale par recensement menée auprès de la plupart des organismes et programmes de banques alimentaires, à l'intérieur et à l'extérieur du réseau de Banques alimentaires Canada. Le Bilan-Faim fournit un aperçu national de l'utilisation des banques alimentaires au Canada.

Banques alimentaires Canada cherche toujours des moyens d'améliorer le Bilan-Faim. Si vous avez des questions au sujet du rapport ou des idées sur la façon dont nous pourrions améliorer cette recherche, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Veuillez communiquer avec nous à info@foodbankscanada.ca en écrivant Bilan-Faim dans l'objet de votre message.

Le monde des banques alimentaires

LE RÉSEAU DE BANQUES ALIMENTAIRES COMPTE 10 ASSOCIATIONS PROVINCIALES, 770 BANQUES ALIMENTAIRES AFFILIÉES, PLUS DE 4,750 ORGANISMES ASSOCIÉS AUX BANQUES AFFILIÉES ET 4 MEMBRES DIRECTEMENT AFFILIÉS DANS LES 3 TERRITOIRES. DES BANQUES ALIMENTAIRES INDÉPENDANTES, DONC EXTÉRIEURES AU RÉSEAU, ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ AU SONDAGE.

Collecte de données

Le Bilan-Faim est envoyé aux banques alimentaires en février de chaque année, et les données sont recueillies en mars. Le mois de mars a été choisi comme période à l'étude puisqu'il s'agit d'un mois habituel, sans tendances prévisibles de forte ou de faible utilisation. Puisque le mois de mars est utilisé de façon constante, nous pouvons faire le suivi des habitudes d'utilisation au fil du temps.

Pour maximiser l'intégrité des données et limiter les erreurs d'interprétation, le sondage comprend des exemples de la façon dont les données doivent être recueillies et classées. Les définitions des catégories sont également incluses.

Le sondage est accessible par un lien en ligne et en formats PDF et Word. Il est envoyé aux banques alimentaires par l'entremise d'organismes provinciaux, et directement aux banques alimentaires qui ne font pas partie de Banques alimentaires Canada. Des entretiens par téléphone sont également nécessaires dans certains cas. Le réseau de banques alimentaires de Feed Ontario, de Feed Nova Scotia et d'environ 180 banques alimentaires d'autres provinces, y compris les banques alimentaires non affiliées de l'Armée du Salut, utilise un programme en ligne appelé Link2Feed. Ces banques alimentaires avaient la possibilité de sauter les questions portant sur l'utilisation de leur service puisque ces données pouvaient être obtenues par l'entremise de Link2Feed.

Remarque à propos des visites

Depuis le Bilan-Faim 2018, Banques alimentaires Canada fait rapport du nombre de **visites** aux banques alimentaires durant le mois de mars afin d'offrir une meilleure représentation du besoin de recourir à des banques alimentaires partout au Canada.

On compte une « visite » pour chaque personne, chaque fois qu'elle reçoit un panier alimentaire, et pour chaque membre de son ménage. Par exemple, si une personne célibataire s'est rendue quatre fois à la banque alimentaire en mars, on compte quatre visites. Par contre, si un parent célibataire avec deux enfants s'est rendu deux fois à la banque alimentaire en mars, on compte six visites.

Chaque banque alimentaire détermine le nombre de fois que les gens de la localité recourent à ses services, en mettant l'accent sur son mandat, les besoins de la localité et les ressources accessibles. Dans certains cas, les gens peuvent visiter une banque alimentaire plusieurs fois par mois alors que dans d'autres cas, ils la visitent moins d'une fois par mois. Au Canada, les clients ont recours aux banques alimentaires une fois par mois dans la majorité des cas.

Le nombre total de visites comprend les visites aux banques alimentaires pour un panier alimentaire qui comprend généralement un mélange de denrées périssables et non périssables pour quelques jours à quelques semaines. Certaines banques alimentaires ont récemment commencé à participer à de grandes initiatives de récupération alimentaire qui s'ajoutent à leurs programmes de paniers alimentaires, leur permettant ainsi de distribuer rapidement les aliments en abondance à un moment précis (p. ex., fruits, légumes, pain). Puisque ces banques alimentaires doivent distribuer un grand nombre de ces aliments très rapidement en raison de leur état périssable, elles offrent des visites plus fréquentes pour permettre une meilleure rotation. Comme ces initiatives touchent habituellement des aliments bien précis, elles ne font pas partie des programmes de paniers alimentaires traditionnels. Par souci d'uniformité des données, les collectes de récupération alimentaire sont exclues du nombre total de visites.



Analyse des données

Les données du sondage sont saisies dans une base de données, puis nettoyées dans le cadre d'une analyse rigoureuse, qui comprend le filtrage des résultats pour n'inclure que ceux des banques alimentaires et des programmes de repas. Elles sont ensuite vérifiées afin que des valeurs n'altèrent pas les résultats globaux.

Nous reconnaissons qu'une marge d'erreur existe dans tout processus de collecte de données. Banques alimentaires Canada effectue un suivi exhaustif auprès des banques alimentaires en cas de données aberrantes (écarts de +/-25 % au cours d'une année donnée). L'analyse est effectuée par le personnel de Banques alimentaires Canada, qui s'appuie sur l'Ensemble des programmes statistiques relatif aux sciences sociales (SPSS). Pour déterminer le nombre global d'utilisations, les données primaires sont directement fournies par les organismes. Nous additionnons le nombre de visites totales selon tous les sondages valides reçus et calculons les résultats des ménages en nous fiant uniquement aux sondages contenant des données complètes dans ces catégories.

Dans les cas où les banques alimentaires ne remplissent pas le sondage, nous produisons des estimations prudentes en vérifiant l'existence du programme alimentaire et en utilisant les données régionales pour augmenter ou diminuer le pourcentage par rapport aux chiffres déjà rapportés. Les données aberrantes sont supprimées des données régionales afin que les tendances ne soient pas exagérées.

Un échantillon des banques alimentaires qui ont répondu aux questions pertinentes a été utilisé pour analyser les données démographiques. Lorsque des comparaisons de données démographiques ont été présentées, la signification des statistiques d'échantillons a été testée à l'aide du test U de Mann-Whitney (aussi appelé le test de Wilcoxon). Il s'agit d'un test non paramétrique qui relève les différences entre deux échantillons indépendants.

Limites

Les ressources et la capacité de documentation des banques alimentaires du pays sont limitées. Il peut arriver que Banques alimentaires Canada effectue un suivi en cas de données aberrantes afin de vérifier si des données erronées ont été consignées pour une année antérieure. Si c'est le cas, les données des années antérieures peuvent être corrigées. Habituellement, il s'agit d'erreurs mineures qui n'ont aucune incidence sur les grandes tendances. Banques alimentaires Canada fait tout en son pouvoir pour présenter les données les plus exactes possible.

Examen de la méthodologie

À l'automne 2018, la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) a passé en revue la méthodologie du Bilan-Faim et formulé plusieurs recommandations pour les années à venir. Dans l'ensemble, la SRSA a relevé que le Bilan-Faim est un programme d'enquête qui fournit de précieuses données sur les populations vulnérables et habituellement sous-représentées. Le Bilan-Faim offre un bon aperçu de l'utilisation des banques alimentaires pour une année donnée ainsi que des données démographiques clés liées aux populations qui ont recours aux banques alimentaires au Canada. Plusieurs mesures de contrôle de la qualité sont en place pour limiter les erreurs de mesure et de réponse durant les phases de collecte de données.

PROGRAMMES ALIMENTAIRES AYANT PARTICIPÉ AU BILAN-FAIM 2021



Province	Nbre de banques affiliées	Nbre d'organismes participants	Banques alimentaires seulement	Programmes de repas seulement	Banques alimentaires et programmes de repas	Nbre d'organismes regroupés sous les banques affiliées	Nbre total des org. représentés
Alb.	102	147	95	16	35	813	960
C.-B.	100	125	85	1	39	867	992
Man.	119	8	7	0	2	353	361
N.-B.	59	62	43	4	15	50	112
T.-N.-L.	53	51	46	1	4	16	67
N.-É.	133	129	90	32	7	12	141
T. N.-O.	1	4	4	0	0	4	8
Nt	2	5	4	0	1	7	12
Ont.	133	510	384	48	75	698	1 208
Î.-P.-É.	6	6	4	0	2	8	14
QC	31	1 173	418	324	347	0	1173
Sask.	30	39	31	0	8	133	172
Yn	1	1	1	0	0	0	1
Total	770	2 260	1 212	426	535	2 961	5 221

REMERCIEMENTS



Banques alimentaires Canada remercie les centaines de milliers de personnes qui ont accès aux programmes alimentaires et les milliers d'employés et de bénévoles qui, chaque année, fournissent des renseignements pour le Bilan-Faim. Sans les efforts et la participation de ces gens, cette recherche ne serait pas possible.

Nous tenons également à remercier les coordonnateurs provinciaux du Bilan-Faim 2021 :

Dan Huang-Taylor, Food Banks BC (Colombie-Britannique)

Arianna Scott, Food Banks Alberta (Alberta)

Alison Richards, Food Banks Alberta (Alberta)

Laurie O'Connor, Saskatoon Food Bank (Saskatchewan)

Reynold Friesen, Winnipeg Harvest (Manitoba)

Amanda Colella-King, Feed Ontario (Ontario)

Claire Ward-Beveridge, Feed Ontario (Ontario)

Gaël Chantrel, Les Banques alimentaires du Québec (Québec)

Chantal Senecal, Association des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick (Nouveau-Brunswick)

Epiphany Spielman, FEED NOVA SCOTIA (Nouvelle-Écosse)

Mike MacDonald, Upper Room Food Bank (Île-du-Prince-Édouard)

Tina Bishop, Community Food Sharing Association (Terre-Neuve-et-Labrador)

Conception par :

Skylar Media Group

Travail éditorial par :

Lesley Cameron

Bilan-faim préparé par :

Richard Matern, Sofia Seer, Phil Ozga et Isaac Smith

© Banques alimentaires Canada, 2021. Tous droits réservés.

Veillez citer le présent document comme suit : Banques alimentaires Canada (2021). *Bilan-Faim 2021*. Mississauga, Banques alimentaires Canada.